Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 3 Chaâbane 1442
16 Mars 2021

N° 22

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **626**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **626**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **630**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **635**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **636**
Avis aux créanciers..... **644**
Convocations
Sociétés anonymes **645**
Sociétés à responsabilité limitée **652**
Autres sociétés **652**
Divers
Avis au public..... **653**
Rectificatifs **653**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la SICAV BNA..... **654**
Bilan de PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS) **658**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Constitution d'une personne physique

Nom et prénom : Wajdi Boumiza

Siège social : 48, Centre Ennajah Manar 2, 2092

N° C.N.I : 08740478

Matricule fiscal : 1587864/H/N/C/000

Le nom commercial : FLAVORS

Le début de l'activité : 01/6/2018

Activité : Restaurant.

2021R00660SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réalisation d'une augmentation du capital

Société Hôtelière PORT PRINCE

SA au capital de 41.412.300 DT

Siège social : Immeuble SETCAR GP1 Ezzahra

Identifiant Unique : 510785 J

Matricule CNSS : 142289-87

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/9/2020, enregistré le 23/11/2020 à la recette des finances de Boumhel sous le n°20502683 Quittance n°M047305, le capital social a été augmenté de trois million (3.000.000) Dinars libéré du premier quart (1/4).

Par conséquent, l'article 6 des statuts a été modifié comme suit «Le capital social est fixé à la somme de quarante quatre million cent quarante deux mille trois cent (44.142.300, 000) Dinars».

Un exemplaire du procès-verbal de l'AGE, des statuts, de la déclaration d'augmentation du capital et de la liste des souscripteurs a été déposé auprès du Registre National des Entreprises à Tunis le 01/3/2021 sous le n°202118141.

2021T00272SANB2

Renouvellement des mandats des Administrateurs

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Approbation d'ouverture d'établissements secondaires et Renouvellement des mandats du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général

Société des Eaux Minérales «CHIFA»

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane Jebel Jeloud - 1009 - El Ouardia

I.U : 1375571V

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 16 Juillet 2020 enregistrée à la recette des finances Rue du Sahel- 45 Av. de la Gare - Tunis le 31 décembre 2020 sous le n°20702171, Quittance n°M048944, il a été décidé :

Le renouvellement des mandats des Administrateurs : M Nejib Doghri, Mme Chadlia Doghri Ben Soltane, M Mekki Dardouri, La société SEPCM, ATTIJARI SICAR et CDC Gestion pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes le Cabinet Expertise Finance et Conseil «EFC» représentée par M Salah Dhibi pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Approbation d'ouverture d'établissements secondaires situés à la Zone Industrielle El Afrane El Ouardia Tunis, Enfidha Sousse, Usine Essarja Kairouan et Sfax.

Et suivant le conseil d'administration du 16 Juillet 2020 enregistré à la recette des finances Rue du Sahel 45 Av. de la Gare - Tunis le 31 décembre 2020 sous le n°20702170, Quittance n°M048942 il a été décidé de renouveler le mandat de M Nejib Doghri en qualité de Président du Conseil d'Administration et de M Hichem Khojet El Khil en qualité de Directeur Général pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Une copie des procès-verbaux a été déposée au centre national du registre des entreprises le 16 Février 2021 sous le n°202114173.

2021R00666SANB2

Augmentation du capital

Notice d'information rectificative à la notice d'information publiée au JORT n° 80 en date du 3 novembre 2020

Serenity Capital Finance Holding - S.A

Société anonyme

Au capital de 1.000.000,000 DT

(en cours d'augmentation)

Siège social : Immeuble CARTE. Lot BC4, Centre urbain nord - Tunis

Identifiant unique R.N.E : 1677884N

M.F : 1677884/N/A/M/000

Suivant procès verbal en date du 5 mars 2021, enregistré le 9 mars 2021 sous le n°21701895 Quittance n°6205, l'assemblée générale extraordinaire a réitéré l'ensemble des résolutions objet du procès-verbal en date du 12 octobre 2020 enregistré le 16 octobre 2020 sous le n°20505683 quittance n°7233 décidant d'augmenter le capital en numéraire d'un montant de cent quarante neuf millions de dinars (149.000.000,000 DT) afin de le porter d'un million de dinars (1.000.000,000 DT) à cent cinquante million de dinars (150.000.000,000 DT) et ce par l'émission de quatorze millions neuf cent mille (14.900.000) actions nominatives nouvelle de 10 DT chacune dont la souscription a été totalement et exclusivement réservée à la société Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne «CARTE» S.A, à la société Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne

VIE «CARTE VIE» S.A et à la société Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement «COTIF SICAR» S.A. en apportant des modifications à certaines conditions et caractéristiques de l'augmentation ainsi qu'il suit :

Droit préférentiel de souscription : La souscription est réservée totalement et exclusivement à :

1- La société Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne «CARTE» S.A pour la souscription de sept millions deux cent quatre mille cinq cent (7.204.500) actions nominatives de 10 DT chacune.

2. La société Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne VIE «CARTE VIE» S.A pour la souscription de sept millions deux cent quatre mille cinq cent (7.204.500) actions nominatives de 10 DT chacune.

3- La société Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement «COTIF SICAR» S.A. pour la souscription de quatre cent quatre vingt onze mille (491.000) actions nominatives de 10 DT chacune.

Souscription et libération : la totalité des quatorze millions neuf cent mille (14.900.000) actions nominatives nouvelles de 10 DT chacune émises doivent être totalement souscrites en numéraire et libérées du trois quarts (3/4) lors de la souscription. Le quart restant devra être libéré par les souscripteurs à tout moment sur appel de fonds du conseil d'administration.

Toutes les autres conditions et caractéristiques de l'augmentation du capital décidée lors de la réunion de l'assemblée générale en date du 12 octobre 2020 objet de la notice d'Information publiée au JORT n°80 en date du 3 novembre 2020 demeurent en vigueur et Inchangées.

Dépôt provisoire :

Le projet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire a été déposé provisoirement au greffe administratif et commercial près le tribunal de 1ère instance de Tunis (RNE) le 23 octobre 2020 sous le n°AC011652020.

2021R00668SANB2

Augmentation de capital

SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT - SIDEV SICAR

Identifiant Unique : 1506703S

En application des dispositions de la loi 93-2000 du 3/11/2000 et des textes de loi modificatifs, le public est informé des formalités entreprises par la société SIDEV SICAR pour l'augmentation de son capital d'un montant de quinze millions (15.000.000,000) dinars en numéraire, par l'émission au pair de cent cinquante mille (150.000) nouvelles actions nominatives de Cent (100) dinars chacune. Cette société ayant les caractéristiques suivantes :

1. Dénomination : SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT - SIDEV SICAR

2. Forme juridique : Société anonyme.

3. Capital avant augmentation : 15.000.000,000 DT.

4. Siège social : 39 Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère

5. Durée : 99 ans.

6. Objet social : L'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE

7. Dépôt provisoire du PV de l'assemblée générale extraordinaire de 4/3/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Montplaisir le 8/3/2021, ayant décidé l'augmentation de capital social de la société en numéraire d'un montant de quinze millions (15.000.000,000) dinars, par l'émission au pair de cent cinquante mille (150.000) nouvelles actions nominatives de cent (100) dinars chacune, totalement libérées à la souscription.

Ce PV est déposé au registre national des entreprises de Tunis le 10/3/2021 sous le n°AC01242021

8. Nombre d'action à souscrire en numéraire : 150.000 actions.

9. Valeur nominale de l'action : 100 Dinars.

10. Aucun avantage particulier n'est stipulé au niveau des Statuts au profit de toute personne.

11. Les titres d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'assemblée générale, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

12. Les conditions de distribution de dividendes, la constitution des réserves et la répartition du boni de liquidation sont prévues par les dispositions légales et statutaires en vigueur.

13. Les fonds provenant de l'augmentation en numéraire seront déposés au compte indisponible ouvert auprès des livres de l'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES UIB sous le n°12035000010800673526, Agence Kheireddine Pacha, A48, sis à l'Avenue Kheireddine Pacha, 1002 Tunis.

14. Délai de souscription à l'augmentation du capital en numéraire : le délai de souscription est de 15 jours au plus tard à dater de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne, sauf décision de prorogation prise par le conseil d'administration.

2021R00691SANB2

Augmentation de capital

Notice destinée à l'information du public

Conformément aux dispositions de l'Article 164 du code des sociétés commerciales

Identifiant Unique : 1463381H

Ancien RC : B01127752016

Dénomination : Société INDIGO PROPERTY

Forme : Société anonyme.

Siège social : 59 Rue 8603, Zone Industrielle Charguia I, 2035 Tunis Carthage

Objet social : Activités Immobilières

Capital social : 322.300 DT dinars en cours d'augmentation à 1.000.000 dinars.

Durée : 99 ans.

Dépôt légal : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26/01/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 22/02/2021 sous le n°21501395 Quittance 1794, a été déposé au Registre National des Entreprises le 24/02/2021 sous le n°AC01202021 où toute personne peut en prendre communication.

Modalités de l'augmentation : l'assemblée générale extraordinaire de la société décide d'augmenter le capital de la somme de 677.700 Dinars en numéraire pour le porter de 322.300 dinars à 1.000.000 par la création de 6777 actions nouvelles d'une valeur de 100 dinars chacune à libérer totalement lors de la souscription. L'assemblée générale extraordinaire décide dans ce cadre que si les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social :

- Les actions non souscrites seront totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires.

- Et si à l'issue de cette distribution, les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital, les actions non souscrites peuvent être offertes au public.

Banque dépositaire : Les fonds provenant de la souscription sont versés au compte indisponible ouvert auprès de AMEN BANK, agence La Charguia sous le n°59075030073340602013 57.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021400578SANB2

Réalisation d'augmentation du capital

Société U REPUTATION S.A

Identifiant Unique : 1180548R

RC : B24221552010

CNSS : 553877-07

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, en date du 22 décembre 2020 sous le n°20507633 quittance n°9456 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous n°AC012162020 en date du 21/12/2020 il a été décidé ce qui suit :

1- D'augmenter le capital social de quatre cent cinquante Mille Dinars (450000.000 Dinars) pour le porter de cinquante mille dinars (50000.000 Dinars) à cinq cent mille dinars, et ce par la création de quarante cinq mille (45000) actions nouvelles d'un nominal de dix dinars (10 Dinars) chacune, à souscrire en totalité et à libérer intégralement en numéraire à la souscription.

2- Mise à jour de l'article six des statuts de la société relatif au capital social.

3- Pouvoirs.

La déclaration de versement et de souscription relative à ladite augmentation du capital a été reçue par Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, en date du 02/3/2021 sous le n°21801684 quittance n°2199.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises, en date du 8/3/2021, sous le n°202120008 un exemplaire des documents suivants :

- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, en date du 22 décembre 2020 sous le n°20507633 quittance n°9456

- Liste des Souscripteurs et Etat des Versements

- Déclaration de Souscription et de Versement

- Procès verbal du Conseil d'Administration destiné à l'assemblée générale extraordinaire, PV en date du 23/11/2020 enregistré le 15/12/2020 sous le n°2089433 quittance n°9233

- Rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital

- Déclaration du Bénéficiaire effectif.

Le capital est ainsi porté de cinquante mille Dinars (50 000.000 Dinars) à cinq cent milles Dinars (500000.000 Dinars), l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2021400595SANB2

Remplacement du liquidateur

Société Skanès Palace International (en liquidation)

S.A - Capital 6.195.000 dinars

Hôtel Skanès Palace International - Monastir

Identifiant unique : 0038242T

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19/02/2021 enregistré à la recette des finances rue Habib Bourguiba Monastir en date du 25/02/2021 sous le n°2180117, quittance n°M010410 - dont une copie a été déposée au registre national des entreprises à Tunis en date du 9/3/2021 sous le n°202120536 - les Actionnaires de la Société Skanès Palace International (en liquidation) ont décidé le remplacement du liquidateur Mr Mahmoud Faouzi Kardous par Mr Baccar Souheil demeurant au siège de la Société Tunisienne de Banque - rue Hédi Nouira - Tunis.

2021400596SANB2

La Tunisienne des Assurances Takaful "At-Takafulia"

Société anonyme

Capital 10.000.000 dinars

Siège social : 15 rue de Qods 1002 Tunis Belvédère

Identifiant Unique : 1308074G

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 01 mars 2021 enregistré à la recette des finances en date du 9 mars 2021 récépissé 16683 n°21700999 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 11 mars 2021, il a été décidé :

- Approbation du rapport du conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Renouvellement du mandat des Administrateurs.

- Renouvellement du comité de Surveillance Charaique.

- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.

2021400600SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Ne faisant pas appel public à l'épargne

- Dénomination société de la société : TUNISIA FLEET MANAGEMENT SA,

- Capital social : 5 000 000 Dinars.

- Siège social : 19 Rue de l'Usine 71 Ariana Aéroport

- Matricule fiscal : 1028346D/A/M/000.

- Registre de commerce : B2480862007

- Durée : 99 ans.

- Objet social : Installation et maintenance des terminaux de transmission des données et des terminaux radio électrique, installation et mise à disposition de boîtiers de géo localisation GPS et télécommunication (GPRS), développement et maintenance des systèmes d'information de gestion et/ou géo localisation d'engin roulant.

- Dépôt du projet d'Augmentation du capital : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18/12/2020 enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana le 22/12/2020, sous le n°AC032192020 où toute personne peut en prendre communication.

Modalités de l'augmentation : l'assemblée générale extraordinaire de la société décide d'augmenter le capital de la somme de 4 730 000 Dinars pour le porter de 270 000 Dinars à 5 000 000 Dinars par l'émission de 473 000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, à souscrire en numéraire et à libérer à la souscription,

- Versement des fonds : Les fonds provenant de la souscription du capital en numéraire doivent être versés dans le compte indisponible intitulé "Société Anonyme en cours d'augmentation de capital", ouvert auprès de AMEN BANK sous le Numéro 078070081 340605 67392.

- Délai de souscription : 15 jours à partir de la publication de la notice avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant expiration du délai de souscription,

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

2021400605SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement de la dénomination

Changement de l'objet social

Mise à jour des statuts

Ancienne dénomination : GLOBALL FOOT

Nouvelle dénomination sociale : BETTER HOMES MANAGEMENT

SARL au capital de 250 000 dinars

Siège social : Terrain Kabbadou Km5 - Route de Gammarth 2076 La Marsa - Tunis

Matricule fiscal : 1318076P/A/M/000

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire daté du 4/3/2021, et enregistré à la Recette des finances la Marsa - Tunis le 5/3/2021 sous le n°21701232, quittance n°M23397, dont un exemplaire est déposé au Registre National Des Entreprises le 10/3/2021 sous n°202121183 les associés de la société ont décidé le changement de la dénomination sociale de GLOBALL FOOT (ancienne dénomination) qui devient «BETTER HOMES MANAGEMENT» (nouvelle dénomination).

De même les associés ont décidé de changer l'objet social qui devient : Société civile immobilière.

Les statuts de la société sont mis à jour le 4/3/2021 et enregistrés à la recette des finances la Marsa Tunis le 5/3/2021, sous le n°21701233, quittance n°M23404, et déposés au RNE le 10/3/2021 sous n° 202121183.

2021T00267SRLB2

Dissolution

Société capital froid du nord

Sarl au capital de 243350 dinars

Sise à la route Qarish alwadi Medjez Albeb

MF : 1689350AAM000

RNE : 1689350A

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire daté du 13/11/2020 enregistré à la recette des finances de Béja le 18/11/2020 sous n°20502162, Quittance M040012 dont un exemplaire a été déposé au bureau de RNE de Béja sous le n°202116807 le 24/02/2021. Il a été décidé la dissolution de la société CAPITAL FROID DU NORD et la nomination de Mr Abdelbasset Cherni comme liquidateur.

Mr Abdelbasset Cherni informe le publique et tous ceux qui ont une dette envers la société d'inscrire leurs dettes au bureau du liquidateur sis à la route Qarish Elwadi Medjez Elbeb dans les délais légaux à compter de la date de la présente publication.

2021T00273SRLB2

Dissolution

Société top services environnementales

Sarl au capital de 10000 dinars

Sise à 62 rue de la Liberté Cité Ibn Khaldoun Béja 9000

MF : 1133277YNM000

RNE : 1133277Y

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire daté du 13/02/2021 enregistré à la recette des finances de Béja le 16/02/2021 sous n°21501017, Quittance M008199 dont un exemplaire a été déposé au bureau de RNE de Béja sous le n°202114426 le 17/02/2021. Il a été décidé la dissolution de la société TOP SERVICES ENVIRONNEMENTALES et la nomination de Mr Blaiti Hamed comme liquidateur.

Mr Blaiti Hamed informe le publique et tous ceux qui ont une dette envers la société d'inscrire leurs dettes au bureau du liquidateur sis au 13 rue Okba Ibn Nafaa Béja 9000 dans les délais légaux à compter de la date de la présente publication.

2021T00274SRLB2

Changement de dénomination sociale et augmentation de capital

TUNISIAN TRADING COMPANY

S.A.R.L au capital de 10.000 DT, 000

Identifiant unique : 0620048 S

Matricule fiscal : 620048 S/A/M/000

Siège : Bir El Kassaa III, route de Naassen, Km 7, Ben Arous

Suivant procès-verbal de l'A.G.E en date du 23/10/2020 enregistré à la Recette des Finances de Bir El Kassaa le 25/11/2020, sous le n°20701249, quittance n°M030454 dont un exemplaire a été déposé au R.N.E le 16/02/2021 sous le numéro 202113910, il a été décidé ce qui suit :

- La dénomination sociale "Tunisian Trading Company" est remplacée par "T.A.S Distribution" ;

- L'objet social est modifié en vue d'une extension d'activité;

- Le capital social est augmenté pour le porter de 10.000 dinars à 300.000 dinars, et ce par l'apport en numéraire de 190.000 dinars et par conversion de créance de 100.000 dinars.

- Mise à jour des statuts avec la modification des articles 2,3 et 6 et l'harmonisation avec les nouvelles dispositions de la loi n°2019-47.

2021R00650SRLB2

Clôture des travaux de liquidation & Cessation définitive d'activité

Société JRH CONFECTION «en Liquidation»

S.A.R.L au capital de 10 000 DT

38 Rue Mohamed Elkhames 5022 Menzel Ennour

Identifiant Unique et fiscal : 1195684 B

Suivant P.V. de l'AG du 14 décembre 2020, enregistré à la recette des finances de Bembla le 18 Février 2021, sous le n°21800179, quittance n°M005070, le liquidateur déclare la clôture des travaux de liquidation et que tous les droits ont été respectés, les associés approuvent le résultat de la liquidation et donne quitus entier définitif et sans réserve au liquidateur Mr Makram Ben Abderrahmen pour toute la période de sa mission.

2021S00308SRLB2

Société de Promotion Immobilière Cendrillon SDT

S.A.R.L au capital de 150.000 DT

Siège social : Gammarth immobilière Alkarama Holding 3ème étage Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 1011422M

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 août 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 21 septembre 2020 sous le n°20804927, quittance n°M006385 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 25 septembre 2020 sous le n°202077171.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de renouveler le mandat de la gérante Chedia Dhieb pour trois ans à partir du 01 août 2020.

2021400598SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s. privé enregistré à la recette des finances El Yasminet Ben Arous le 8/3/2021 quittance n° M012675 enregistrement 21200589, Mme Oumayma Ben Jemia a vendu à Mr Chokri Boughdiri et Mme Latifa Boughdiri la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis au rez-de-chaussée Résidence Saïf 2 Nouvelle Médina Ben Arous.

Les oppositions doivent se faire entre les mains du Maître Abdelmonem Achour son bureau sis 6 Rue Lucy For à travers avenue de Paris Immeuble Parc 3ème Etage Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal «La Presse» du 10/3/2021.

2021T00254FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 17/02/2021 et enregistré à la recette des finances Quai Tarek Ibn Zied le 8/3/2021 quittance n°M014506 enregistrement n°21200843 Madame Jmili Dalila demeurant 20 rue Taieb Mhiri Bizerte, a vendu à Mr Dehmani Fayçal demeurant avenue Farhat Hached n°20 Bizerte, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local situé à l'avenue Habib Bourguiba n°20 Bizerte destiné à tous types d'activités, pour un prix total de cent cinquante mille dinars.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de maître Hajjem Sofien avocat à son étude sise à la rue Moncef Bey Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié au journal quotidien en langue arabe "Essabeh" et au journal quotidien en langue française "Le Temps" parus le 10/3/2021.

2021T00257FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat enregistré le 22/02/2021 quittance n°M016055 enregistrement n°21200650 Vente par Mme Jamila Guabboudy (identifiant unique n°K 1431996 a vendu M Tarek Abbasi un fonds de commerce vente de fripe sis à la rue Elmourouj Elghazala Ariana prés de la cafeteria liptisse.

Toute opposition à cette vente doit se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse sus-indiquée dans un délai de 20jours de sa publication au JORT.

Annonce parue aux Quotidien et Echourouk du 10/3/2021.

2021T00259FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 11/02/2008 quittance n°15086 n° d'enregistrement 8201345 Mr Abdelmalek Ben Taieb Ben Ali Ben Amor a vendu à Mr Nacer Ben Ali Ben Hassen Bechikh tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour tous genres de commerce sis à la rue Asdrubal n°2 bis cité El Ghazela - Ariana.

Les oppositions seront recevables chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Essabah du 10/3/2021.

2021T00261FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation rédigé par le Maître Ameni Ben Ali en date du 17/02/2021 Mme Habiba Bent Mohamed Salah El Habachi CIN n°00700780 a fait donation à son fils Samir Ben Rabeh El Habachi CIN n°00298488 tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité comme Fast Food situé à l'angle avenue Moufida Bourguiba et l'avenue méditerranéen

Toutes oppositions seront déposées chez Mr Samir Ben Rabeh El Habachi à l'adresse du fonds sus indiquée pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 24/02/2021.

2021T00264FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 4/3/2021 enregistré à la recette des finances de Nabeul en date du 9/3/2021 quittance n°M019918 enregistrement n°21200943 la Société UV-PRINT SUARL matricule fiscal n°1514075J a vendu à Mme Sirine Gharbouj tous le fonds de commerce exploité pour imprimerie et travaux publicitaire sis à l'avenue Ali Belhwen n°42 - Nabeul.

Toute opposition sera déposée chez le vendeur à son adresse à l'avenue Ali Belhwen n°42 - Nabeul dans les 20 jours suivant la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été parue aux journaux La Presse et Essahafa du 10/3/2021.

2021T00276FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous-seing privé daté et enregistré à la recette des finances le Kef le 5/3/2021 reçu n° M008759 n° d'enregistrement 21200523 Madame Mehria Bent Taib Sediri veuve Salah Guazouiani domicile cité Ahmed Cherichi le Kef a vendu à Mr Habib Ben Mohamed Ben Abdelallah Benhamadi domicile 17 rue 10487 cité Ennour Tunis La Totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux qui consiste en l'exploitation d'un restaurant SOFRA sis à l'Avenue de l'Union de Maghreb Délégation KEF-EST gouvernorat Kef.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Ahmed Chokki avocat auprès de la cour de cassation avenue Mongi Slim Le Kef immeuble Noura Barbouche dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce dans le Journal officiel de la république Tunisienne.

2021T00277FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté du 01/4/2019, enregistré à la recette des finances de Midoun le 3/12/2019 quittance n°M070617 enregistrement n°19203889 Mr Hbib Ben Mohamed CIN n°05859797 adresse Sedwikch Jerba a vendu à Aboulbaba Ghribi CIN n°05823512 adresse Hader Bach Midoun Jerba Mr Belaid Bousnina CIN n°0583423 le fonds de commerce qui a pour objet l'exploitation d'un café 1ère catégorie sise à la route de Midoun Mahboubin en face de stade Midoun.

Cet acte de vente a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien du 24/02/2021.

Toute opposition devra être effectuée dans le délai de 20 jours après la publication de cet avis au JORT auprès du 2ème acheteur à l'adresse 12 rue Jilani Habib Gabès.

2021R00642FCCC2

Résiliation de donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié établi par Maître Bouchriha Khaled et son assesseur à Tabarka le 16/12/2020, est résiliée la donation d'un fonds de commerce entre Mm. Maryem Bent Khmis Ben Ahmed Hatmi, titulaire de la C.I.N n°07777493 délivrée le 13/4/2009 et Mr Rafaa ben Mohamed Ben Mohamed Ochi titulaire de la C.I.N n°00312716 délivrée le 17/5/2019 concernant le fonds de commerce immatriculé auprès du registre de commerce du tribunal de première instance de Jendouba sous le n°A1430882009 matricule fiscal 1092842/C exploité comme café 1ère catégorie au local sis à la rue Hédi Chaker Tabarka/Jendouba. Cette annonce a été publiée aux Journaux quotidiens Achourouk et le Quotidien en date du 8/01/2021.

2021R00646FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente signé et enregistré à la recette des finances Soliman en date du 26/02/2021, n° du quittance M009749, n° d'enregistrement 00541, Abdelwaheb Ben Etaieb Ben Ali Ezin au profit de Wisal Bent Abdelwaheb Ben Etaieb Ezin a vendu à Meher Ben Elmokhtar Ben Salah Dalhoum, tous le fonds de commerce sis à "Essouk el Jadid", place de l'Indépendance - Soliman, exploité en café public, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de l'acheteur sis à "Essouk el Jadid", place de l'Indépendance - Soliman, sont recevables pendant vingt jours à partir de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce est parue au journal «Echourouk» du 5/3/2021.

2021R00647FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat en date du 22/02/2021 et enregistré à la Recette de finance de la nouvelle Médina le 26/2/2021, sous le n°21200480, quittance n°M01020044, Mr Med Salah Bouraoui, a vendu à Mr Mohamed Ben Fraj, la totalité du fonds du commerce exploité au local situé au n°2 RDC Res. Manaret Elmadina rue d'Algérie La Nouvelle Médina Ben Arous, exploité comme buvette.

Les oppositions doivent être déposées chez l'acquéreur Mr Mohamed Ben Fraj à l'adresse du fonds de commerce sus indiquée, et ce dans un délai de vingt jours à compter de la date de la publication du présent extrait au JORT. La présente publication a en outre, été faite le 4/6/2021 à Echourouk.

2021R00651FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé légalisé à la municipalité de Hammam-lif le 26/02/2021 enregistré le 8/03/2021 à la recette des finances Mornag sous le n°21200496 Quittance n°M015004, Mokhtar Ben Habib Ben Mokhtar Najar titulaire de la C.I.N 05144534 a vendu à Khaled Ben Salah Ben Mohamed Ben Mabrouk titulaire de la C.I.N 05179038 la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente alimentation générale, sis n°4 complexe commercial khlidia, avec ses éléments corporels incorporels.

Les oppositions seront faites chez l'acheteur sur le lieu du fonds de commerce dans les délais légaux.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le quotidien le 11/3/2021.

2021R00654FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 26/02/2021 enregistré à la recette des finances rue Tarek Ibn Zied Bizerte le 3/3/2021, Quittance n°M013089 Enregistrement n°21200781, Monsieur Raouf Marnissi a vendu à Madame Feyza Ben Said l'ensemble du fonds de commerce situé à la route de Mzl Bourguiba, Bni Nefaa 7000 Bizerte avec tous ses éléments corporels et incorporels d'un montant global de trois milles cinq cent Dinars (3500DT 000).

Cette vente est publiée aux deux Quotidien «le Quotidien» et «الشروق» parus le 7/3/2021.

Toute opposition sera faite au domicile du cabinet d'avocat Maître Kamel Chetouane 03 av Taieb M'hiri Bizerte dans les 20 jours Qui suivent la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2021R00657FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 10/02/2021, enregistré à la recette des finances de Midoun le 16/02/2021, quittance n°M009693, enregistrement n°21200544, Wassim el Mabrouk domicilié à Fatou Djerba a vendu à la société Camilia Mobile, domiciliée à El Mey Djerba, en la personne de sa représentante légale sa gérante Raja Ben Amara, le fonds de commerce exploité dans le local commercial, domicilié à El Mey Djerba destiné à la vente des parfums et des produits cosmétiques. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce et cela dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 26/02/2021 au journal quotidien Achourouk.

2021R00662FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat l'égalisé le 02 mars 2021 et enregistré à la recette des finances le 5/3/2021 sous le numéro M005326 monsieur Bilel Ben Mokhtar Najlaoui demeurant à cité Etaieb Mhiri Tajerouine Kef a vendu à monsieur Mehdi Ben Issa Cherni demeurant à la rue Nassr Yakoubi Tajerouine Kef tout son fonds de commerce situé à l'avenue Bourguiba Tajerouine exploité pour la vente des fruits secs.

Les oppositions doivent être adressées à l'adresse du vendeur dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

2021R00663FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Acte de cession d'un fonds de commerce rédigé par Maître Darragi Hassina avocate à la cour de cassation, signé devant la municipalité du Kef le 25 février 2021 ayant pour objet le désistement du fonds exploité au local 1 et 2 sis à la Rue Jugurtha El Kef, pour la location des robes de mariage. Publié dans deux journaux «Achourouk» et «le Quotidien» le 10/3/2021

Le cédant Madame Karima Labidi demeurant à n°115 cité Taieb Mhiri Barnoussa le Kef.

Et le cessionnaire Monsieur Sofiene Amara demeurant à cité Assakhra Kef.

Les oppositions doivent être déposées 20 jours suivant l'insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne, au bureau de Maître Darragi Hassina sis à l'avenue rue d'Alger El Kef.

2021R00674FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 5/3/2020, enregistré à la recette des finances de Hammam-Lif quittance M011887, n° d'enregistrement 21200515, Madame Samira Bent Mohamed Elamjad Elsayah CIN n° 04467489 a vendu à Monsieur Mustapha Ben Jamel Ben Hlal CIN n° 09605146, tout le fonds de commerce avec ses éléments incorporels et ses éléments corporels pour la vente et la maintenance d'appareils multimédias situé au 17 rue 20 Mars 1956 Hammam-Lif.

Les oppositions seront adressées dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au JORT, entre les mains de l'acheteur : Mustapha Ben Hlal au 2 Rue de Djerba Mégrine.

Cet avis a été publié au journal «Al-chourouk» du 10/3/2021.

2021R00676FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte signé le 9/02/2021 enregistré le 17/02/2021 à la recette des finances Nabeul sous M012523 le jour même Sabeur Bakouch a vendu à Khmais Khayati le fonds de commerce consacré pour toute activité commerciale sis à l'avenue Habib Elkarma Nabeul.

Toute opposition doit être signifiée à l'adresse de l'acheteur dans 20 jours à partir de la publication au journal officiel.

La publication a été faite au journal la Presse le 4/3/2021.

2021R00679FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 5/6/2020 enregistré à la recette des finances de cité Ezouhour Tunis le 17/6/2021 quittance n°M025160, enregistrement 20200585. Sté Comptoir de pièces détachées et quincailleries son représentant juridique Farhat Zitoun a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que tout commerce sise à la rue 4128 n°27 Hrairia Tunis à Mr Riadh Ben Taeib Ben Mohamed Chabi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 12/3/2021.

2021R00681FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 22/2/2021, Quittance n° M018772, sous le numéro : 21200855, Monsieur Khrifich Lotfi a vendu à Madame Garsi Basma, la totalité du fonds de commerce de Restaurant Fast-food, sis à l'avenue Moncef Bey Hammamet Nabeul, avec tous ses éléments corporels et incorporels moyennant un prix total de huit milles dinars (8.000.000).

Un avis a été déjà publié au journal «La Presse» et Essahafa du 6/3/2021.

Toutes les oppositions seraient recevables dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent extrait au JORT et ce à l'adresse de l'acheteur à l'avenue Bourguiba Beni Khiar Nabeul.

2021R00687FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat privé enregistré à la recette des finances à Monastir le 22 février 2021 Quittance n°M009702 Série n°21201061. Les héritiers de Ali Besbes ont cédé à Mr Anis Besbes, CIN n°06775949 qui a accepté la totalité du Fonds de commerces exploité à R9 N135 Monastir.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à l'adresse ci-- dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT et au journal Echourouk.

2021S00291FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vente d'un acte soussigné privé en date du 5/3/2021 et enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1943 Sousse le 8/3/2021 sous le n°21200452, quittance n°MO14842, Mme Najeh Bent Alhbib Ben Amer Belhaj, CIN n°06777034, a vendu à Mr Fawzi Ben Ahmed Ben Ali Atig, CIN n°07784907, la totalité du fonds de commerce exploité à tout commerce, situé à la rue Rayed Elbjaoui Sousse (Route kalaa Sghira).

Les oppositions doivent être faites à l'adresse du Réducteur du contrat Maître Slim Ben Taleb sis à la Rue sœur Joséphine Sousse.

2021S00297FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 17/02/2021, enregistré à la recette des finances de Kalaa Séghira le 26/02/2021, sous n°21200210, quittance n°M005908, Mr Ahmed Ben Mira, titulaire de la CIN n°02263219, a vendu et cédé à Mr Mejdi Kacem, titulaire de la CIN n°00311506, la totalité du fonds de commerce du local destiné Fast-food avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à Cité El Manazeh- Kalaa Séghira - Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2021S00304FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé en date du 10/3/2021 enregistré à la recette des finances cité Riadh Sousse le 10/3/2021 enregistrement n°21200479 reçu n°M014006, Samir Ben Hadj Ammar titulaire de la CIN n°05547873 a cédé à Samir Adel titulaire de la CIN n°07733146 la totalité du fonds de commerce situé à la rue milles nuits et nuit cité Riadh Sousse.

Et que maître Rached Barkache est désigné dépositaire du prix et les éventuelles oppositions seraient faites à son cabinet sis à Immeuble Hafiène, Bloc A 2ème étage avenue Commandant Bjaoui, Sousse.

2021S00312FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Thyna le 16/9/2020 n° d'enregistrement 20201175. quittance n°MO028979 Monsieur Khmais Nasrallah titulaire de la carte d'identité nationale n° 01103899 a vendu à Monsieur Achraf Dhaouadi le fonds de commerce exploité dans le local sis à la Rte de l'Aéroport km 6 Sfax avec les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'avocat rédacteur du contrat sis rue Habib Thameur Immeuble Océan Bleu 3éme Etage n°36 Sfax, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de la présente vente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au journal Essabah le 7 novembre 2020.

2021X00285FCCC2

Vente de parts indivises de fonds de commerce

Suivant acte ssp signé le 02/3/2021 enregistré le 9/3/2021 à la recette des finances route Gremda Sfax quittance n°M021669, Barka Morsi titulaire de CIN n°05292612 demeurant à l'avenue Bouzaiene 586 Gremda Sfax a vendu 1/4 indivise de la totalité du fonds de commerce de vente de viande de poulets et dérivés exploité dans le local sis au rez-de-chaussée imm Frikha route l'Afrane Km 4 merkez Jallouli Sfax à l'acquéreur Kallel Jallel titulaire de CIN n°08756449.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours au plus tard à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne et devrons être adressées chez Monsieur Kallel Jallel à l'adresse du fonds de commerce vendu. Cette annonce a été publiée au journal «El chourouk» du 11/3/2021.

2021X00294FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 5 mars 2021 enregistré à la recette des finances Raoued le 5 Mars 2021 quittance n°M021353 enregistrement n°21200835. La Société Ben Amor Heni, SUARL MF n°1422548M a vendu à la société SEVEN AUTO PARTS COMPANY, SUARL MF n°1667537Q le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné au commerce de Pièces de rechange automobiles sis à l'Avenue Fathi Zouhair Ariana Niveau Rond-point Route Raoued et Route Ariana. Toute opposition doit être déposée auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce cité ci-dessus dans un délai de 20 jours de la publication de la présente au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Echourouk" et "Le quotidien le 10 mars 2021.

2021400572FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé le 26 février 2021 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 3 mars 2021 sous le n°21201194 quittance n°M022540 SOCIETE CONFISERIE DU MARCHE a vendu à Guidara Hajeur le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à 16 Rue Mostafa Hajayej 2080 Ariana. Les oppositions s'effectuent dans un délai de 20 jours de la publication au JORT devant le rédacteur Maître Trigui Mohamed sise à la rue elless complexe Babel 3ème étage bureaux n°5 Montplaisir 1073 Tunis.

Le présent avis a été publié au journal le Quotidien le 10 mars 2021.

2021400589FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 5/02/2021 enregistré à la recette des finances de Kelibia le 10/02/2021 quittance n°M008258 madame Sameh Dhaouadi demeurant à Kelibia CIN n°05439025, a vendu à monsieur Achraf El Mesaadi demeurant à Korba CIN n°09897716, le fonds de commerce exploité dans le local situé à : Av Abdekader Dardouri à usage du commerce avec ses éléments incorporels et corporels. Les oppositions seront reçues dans les vingt jours suivant la publication du présent avis au JORT dans le domicile élu de la vendeuse Sameh Dhaouadl, sis à la Rue Bigardier cité Zouhour Kelibia Nabeul.

Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Achourouk le 26/2/2021.

2021400593FCCC2

Résiliation de vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 13/01/2021 enregistré à la recette des finances Houmet Essouk Djerba le 21/01/2021 sous le n°21200218 quittance n°M004591 Mm Iden Bitan n° CIN 05743459 a résilié le contrat de vente enregistré à la recette des finances à Jerba le 5/9/2017 sous le n°17202443 quittance n°M042649/042652 concernant la totalité d'un fonds de commerce destiné à tout commerce sis à la Rue de la République Elmey Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce et ce dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 18/02/2021 au journal Essabeh page 12.

2021400599FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina en date de 18/02/2021, reçu M010272, enregistrement 21200643, Mr Mohamed Hammami a vendu à Mr Marwen Haddad, titulaire CIN 05447976, le fonds de commerce, situé à la rue Djerba n°01 Ben Arous.

Les oppositions doivent se faire au bureau de Maître Salah Fakhfakh, ayant son cabinet au 29 Av Indépendance Ariana 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

2021400601FCCC2

Location gérance libre

Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 10/02/2021 enregistré à la recette des finances Bab Souika en date du 11/02/2021 sous le numéro 21300389 la Sté Siwar identifiant unique 1033175L a loué à la Sté Maroquinerie Salloum identifiant unique 1708779L la totalité du fonds de commerce situé à 86 rue la Verrerie Tunis avec ces éléments corporels et incorporels pour une période d'une année non renouvelable à partir du 01/02/2021 au 31/01/2021.

2021T00253FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 11/11/2020, enregistré le 12/11/2020 à la recette des finances de la Rue Hbib Thameur Tunis la goulette sous numéro 20305363 quittance n°8452, la société La Borka immatriculée au RNE sous l'identifiant 1634509G et sis au 18 rue des juges, el Menzah 6, Ariana, a donné en location gérance à Mme Nourhene REZK titulaire de la CIN n°07121411, identifiée fiscalement par le numéro 1692542G et demeurant au 16 rue de Oman le Kram Ouest, Tunis, la totalité du fonds du commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité exclusive de vente de fruits et légumes exploité au local n°4 au RDC de la résidence el Khalil sise à la rue du pistache, Les Jardins d'El Aouina, la Soukra à un loyer mensuel brut égal à 1.639,820 dt pour une année ferme du 12/11/2020 au 11/11/2021.

Le contrat a été rédigé par Maître Fatma Bouassida Triki avocate, dont l'étude est sise au Centre Urbain Nord, Yesmine Tower, Bloc B, 4ème étage, bureau B 4-3 Tunis 1082. La présente location gérance a été publiée au journal le Quotidien en date du 25/02/2021.

2021T00260FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances de Hammamet la société Sun Set City Club s.a.r.l en son représentant légal dont le R.C n°B15472 1999 M.F : 0022856 NAM 000 donne en location Gérance à Mr Najeh Ben Mohamed Habib Helal titulaire de C.I.N n°06281898 le fonds de commerce de restaurant touristique dénommé «La Playa» situé à Mrazka Hammamet pendant une durée de cinq ans à partir du 1er Mars 2021 au 28 février 2026.

Les oppositions seront observées au locataire au domicile du fonds de commerce sus indiqué dans un délai de 25 jours à partir de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2021R00685FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Association Amicale Régionale des Agents et des Cadres des Bibliothèques Publiques de Kasserine

Adresse : Bibliothèque Régionale de Kasserine

Sujet : Culturel, Social et Service.

Objectifs :

- Contribuer à consolider l'esprit du groupe et la solidarité entre ses membres

- Dédier le travail social et de service dans toutes les occasions et cas spéciaux

- Dans son interaction avec ses affiliés, les agents et les cadres des bibliothèques publiques de Kasserine, l'amicale cherche à conclure des accords de partenariat avec plusieurs institutions et commerces pour faciliter certains achats pour les personnes à faibles revenus. Elle mène également des activités culturelles et de divertissement.

Comité :

Président : Mohamed Telili

Secrétaire générale : Essia Missaoui

Trésorier : Salah Et-Torchi.

2021T00265APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Golden Falcons Culinaire

Sujet : Culturelle

Siège social : 14 Rue Commandant Béjaoui - Boumhel Bassatine 1

Objectifs :

1) Contribuer à la réalisation d'activités culturelles et de divertissement

2) Contribuer à la renaissance du patrimoine et des stocks dans la spécialité culinaire tunisienne

3) Contribuer au développement de la tradition culinaire populaire

4) Contribuer à la définition du produit local tunisien au niveau international et local

5) Chercher à lier la coopération et les relations de partenariat avec les associations et organisations ayant des objectifs similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays, qui ont des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Membres :

Le Président : Kais Allagui

1er Vice président : Brahim Ben Hassen

2ème Vice président : Leith Ayachi

3ème Vice président : Habib Al Bahi

Secrétaire général : Houaida Allagui

Trésorier : Riadh Chemkhi.

2021T00269APSF1

Association Festival Art et Culture de Gabès (AFACG)

Adresse : 438 Rue El Baraa Cité El Ezdihar Gabès 6001

Objectifs :

- Contribuer au développement de la scène culturelle

- Contribuer à la revitalisation du tourisme culturel

- Soutenir les échanges culturels.

Comité directeur :

- Président : Jamel Chairet

- Secrétaire Général : Hafed Hassen

- Trésorier : Ali Mechane.

2021R00643APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Amicale du personnel de la Mairie de Fondouk Jedid-Seltène.

Adresse : Municipalité Fondouk Jedid-Seltène 8012 - Nabeul.

Objet : Amicale.

Objectifs :

1/ Renforcer les liens entre le personnel municipal, toute catégorie confondue, à travers les activités culturelles et sociales qu'elle organise.

2/ S'intéresser aux questions sociales du personnel de la mairie de Fondouk Jedid-Seltène à travers les services et les aides qu'elle assure au profit des adhérents.

3/ Rendre hommage aux agents municipaux adhérents et leurs enfants éminents et encourager les talents.

4/ La participation à l'encadrement des activités culturelles pour ses adhérents.

5/ La mise en valeur des efforts du personnel municipal dans tous les domaines culturels et sociaux.

6/ La coopération avec les autres amicales opérant en Tunisie, y compris nationales et internationales.

Comité Directeur Constitutif :

Président Fondateur : Ramzi Ben Nessib.

Vice Président : Marouen Agrebi.

Secrétaire Général : Wassim Boutahar.

Secrétaire Générale Adjointe : Yasmine Gasmi.

Trésorier : Ahmed Ben Nessib.

Coordinateur Général : Belgacem Ghandouri.

Chargé de la Communication et des Relations Publiques : Naceur Gahar.

2021R00658APSF1

Constitution d'une amicale

Nom : Amicale des agents de la commune de Kalaa Khesba

Siège social : Municipalité Kalaa Khesba rue Fadhel Ben Achour.

Objectif :

- Lier et consolider la relation de fraternité et d'amitié entre les directeurs, agents et travailleurs de la commune, directs et indirects (sous contrat), impliqués dans l'amicale, et les soutenir financièrement et moralement et travailler pour les soutenir socialement à l'intérieur et à l'extérieur la municipalité

- L'association travaille à la mise en œuvre de ses objectifs précités conformément à la réglementation et aux lois en vigueur.

Président : Mohamed Naceur Saadaoui

Secrétaire général : Abderazak Hamdi

Trésorière : Rania Khalfaoui.

2021R00683APSF1

Constitution d'une association

Nom social de l'association : Association de développement local à Kairouan

Objet : développement

Son activité : Financement de micro-projet

Siège social : 05 Rue Elyamen Mansoura, Kairouan

Numéro et date de constat : 6478 du 7 octobre 2020

Ses objectifs :

- Contribuer à proposer des projets de développement dans l'objectif de réaliser le progrès et la solidarité.

- Contribuer au développement des capacités et des compétences.

- Motiver et encourager les initiatives et lier le lien et les principes de coopération entre les populations dans divers domaines.

Le comité de l'association :

Président de l'association : Fatnassi Jamila

Secrétaire général : Faycel Zairi

Trésorier : Boujdaria Karim.

2021S00303APSF1

Homologation de résolutions

Changement d'adresse

Modification de responsabilité

Correction d'une erreur

Association Allemande coopérative Raiffeisen

Section Tunisie (DGRV -section Tunisie)

JORT n°76 du 30/7/2019

En conformité avec l'article 16 du décret-loi 88/2011 sur les associations.

L'association Allemande coopérative Raiffeisen - Section Tunisie informe le public de :

- Changement d'adresse à l'«Avenue des Etats Unis d'Amérique n°13 bis 5ème Etage Bureau B5-2.

- Nomination de Mme Heidrun Elisabeth Martin comme représentante officielle de l'association (D G R V - section Tunisie).

- Le nom de l'association paru au JORT n°76 du 30/7/2019 comporte une erreur. Il faut lire Raiffeisen (au lieu de Raiffensen).

2021R00716APSF2

Syndic Résidence MEZIANA - La Soukra

Suivant le p.v de l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires en date du 13 octobre 2020, enregistrée à la recette des finances de l'Ariana, sous le numéro 21801327, quittance n°15954, il a été décidé le renouvellement des membres du bureau du syndic qui se compose comme suit : Mr Lassaad Zitouni président, Mr Jamel Sghir trésorier, Mr Mohamed Ali Jerbi Secrétaire général.

2021400606APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Après réduction de 40%

Jurisaffaires : Avocats & Conseils

Me. Med Slim Bouderbala

Tél : 71 256 751

Avocats-conseils@jurisaffaires.net

Partie poursuivante : Tunisian Saudia Bank «TSB» en la personne de son représentant légal. Sté anonyme, Immatriculée au RNE sous le n°013026 E, siège social au 32 Rue Hédi Karray 1082, Tunis.

Partie saisie :

- Sté d'emballage Métallique à Zaghouan «SEMZ», SARL. RC : 24145432010B en la personne de son représentant légal, siège social à la Rue Med Laribi n°01 Menzah V Ariana en sa qualité de débitrice principale.

- Atef Ben Hassine, Tunisien, Gérant titulaire de la CIN 00588333 demeurant au n°01 Rue Med Laribi Menzah V Ariana en sa qualité de caution hypothécaire propriétaire de l'usufruit.

- Salwa Ben Say, Tunisienne, demeurant au n°01 Rue Med Laribi, Menzah V Ariana, en sa qualité de propriétaire de la nue-propriété.

Avocat poursuivant : Me. Med Slim Bouderbala Avocat près la cour de cassation de la société Juris Affaires Avocats & Conseils sise au 45 Rue Ali Dargouth, Tunis.

Immeuble saisi : L'immeuble dénommé «Siham 19» objet du titre foncier n°105050 Ariana auparavant et portant actuellement le n°64256 Ariana composé de la parcelle 42 du titre parcellaire 103213. Les parties saisies sont propriétaires dans l'indivision de 140 parts (en usufruit pour Atef Ben Hassine et en nue-propriété pour Salwa Ben Say) à distraire des 404 parts qui constituent la totalité de l'immeuble (140/404). L'immeuble est situé au n°01 Rue Med Laribi Menzah V Ariana consistant en une parcelle de terrain d'une superficie totale de 404 mètres carrés sur lequel est bâti une demeure composée d'un RDC et d'un étage. Les parts indivises objets de la saisie et suivant l'expertise consistent en : un espace découvert et une demeure située à l'étage composée d'un salon à deux portes donnant accès sur une terrasse, d'un couloir, d'une cuisine, de deux chambres à coucher et d'une salle de bain. Les plafonds en dalles munis des lampes d'éclairages, les murs en briques et le parterre en grès. La demeure est munie de l'électricité et de l'eau courante et elle est dans un état moyen puisque la construction est ancienne. La superficie bâtie de la demeure est de 94 mètres carrés

Mise à prix après réduction de 40% : soixante-dix-huit mille trois cent soixante dinars.

Date et lieu de la vente : Le lundi 19 avril 2021 à partir de 9h devant la chambre des criées du TPI de l'Ariana.

Visite de l'immeuble : tous les jours aux horaires administratifs sans aucune restriction.

2021T00251VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Anis Ben Mouldi, Avocat à la cour, Rézig Centre bloc D 2ème étage Sidi Rézig Mégrine tél : 98.359.694 fax : 71.425.495

Poursuivant : LA SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DE CREANCES, représentée aux fins des présentes par son Directeur Général, demeurant à son siège social : au n°52 Avenue Habib Bourguiba Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie saisie : Mohamed Ben Youssef Ferjaoui, gérant de société, titulaire de la CIN n°00568495, demeurant à l'avenue 07 novembre n°05 Denden, en sa qualité de débiteur hypothécaire.

Avocat du poursuivant : Maître Anis Ben Mouldi, Avocat à la cour, Rézig Centre bloc D 2ème étage Sidi Rézig Mégrine.

Immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du T.F. n°4539 Manouba dénommé «manzil Dalila» consistant en un terrain d'une superficie de 407 m² sis à l'avenue 07 novembre n°05 Denden sur lequel est édifiée une construction commerciale et d'habitation composée :

- d'un rez-de-chaussée comprenant une façade commerciale constituée de deux locaux d'une superficie totale de 42 m² environ et un troisième d'une superficie de 52 m² environ. Et une habitation, située à l'arrière, d'une superficie couverte d'environ 146 m² composée d'une petite véranda, d'un hall, d'un salon, d'un salon, salle à manger, d'une cuisine, d'une salle d'eau, d'une terrasse et d'un espace nu.

- d'un étage indépendant d'une superficie couverte de 189 m² environ composé d'un hall, de cinq chambres, un bureau et d'une salle de bain.

Mise à prix : fixée après rabaissement à 448.230,000 Dinars, sans les frais.

La visite de l'immeuble : Tous les jours. Pour de plus amples informations, prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de la Manouba et à l'étude de l'Avocat poursuivant.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mercredi 21 avril 2021 à partir de 9 heures à la chambre des criées du Tribunal de première Instance de la Manouba.

Observations : L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis.

2021R00591VEPA1

Vente à l'enchère publique d'un immeuble

Etude Maître Nouma Dhaou

Avocat à la cour d'appel

Avenue 2 Mai Médenine

Tél : 75 644 081

Le poursuivant : La Banque Tunisienne de Solidarité représentée par son représentant légal située à son siège social au 56 rue Mohamed V Tunis 1002, il s'agit d'une société anonyme enregistrée au registre de commerce sous le numéro B1162031997 Tunis, par l'attention de son avocat cabinet Maître Nouma Dhaou, Avenue 2 Mai Médenine.

La partie saisie : Khayri Benabdallah ; journalier demeurant à cité Arommana route de Gabès Médenine nord Médenine.

Immeuble mis en vente : La totalité de l'immeuble immatriculé "titre bleu" 30116 Médenine, nommé "Elmostakbel" situé à Hessi Médenine - Médenine sud gouvernorat de Médenine : il s'agit de deux parcelles voisines se séparent d'une voie publique non goudronnée : la 1ère parcelle numéro 5 se situé au nord de dite voie : d'une surface 9440 m² : ses limites : - de sud la voie publique non goudronnée - de l'Est parcelle n°3 de titre bleu - de Nord la parcelle n 72 et d'autre la parcelle n°4 aussi : elle représente un terrain contenant 2 oliviers au Nord.

La 2ème parcelle sous n°75 d'une surface 540 m², ses limites - de Nord l'Ouest une voie publique non goudronnée - de l'Ouest Sud les fils Hajjaji : de l'Est Sud la parcelle n°90 de dit titre bleu, de l'Est Nord la parcelle n°90 : elle représente un terrain d'une forme triangulaire susceptible à construire d'une surface globale soit 9980 m² (référence d'inscription volume 09 n°6018 daté 3/12/2007).

Date et lieu de la vente : à la salle des ventes immobilière au tribunal de 1ère instance de Médenine, à l'audience de lundi le 5 avril de l'année deux milles vingt et un (5/4/2021) à neuf heures de matin et suivi par le biais de l'enchère publique pour le dernier qui paye plus.

Mise à prix : deux cent mille et cent dinars (200100.000 d) suite à l'expertise de Mr Zied Ben Souhail Mabsout datée le 16/9/2020 suite à une ordonnance sur requête n°156404 datée le 4/8/2020 auprès de président de tribunal de 1ère instance de Médenine.

Les conditions de visite de l'immeuble saisi :

La visite de l'immeuble saisi sont possible chaque jour au long de semaine de lundi à samedi à partir de 8 h de matin à 18 h du soir, pour les plus amples renseignements et consultation, s'adressez à l'étude de Maître Nouma Dhaou avocat à la cour d'appel avenue 2 mai Médenine (le poursuivant) : chaque jour dans l'horaire administrative de travail à l'exception les jours féries et les dimanches jusqu'au le jour de l'audience de vente sus-indiqué.

Les oppositions sont à recevoir dans le délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne à propre main de cabinet Etude Maître Dhaou Nouma.

Etant entendu qu'un avis similaire a paru au Quotidien Achourouk; le 3/3/2021 page 23 annonces.

2021R00656VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : Mohamed Amine Ben Hbib Hatmeni demeurant à Knaies, Msaken Sousse.

Partie saisie : Foued Zorgatti, demeurant à la rue el Salem n°17 Msaken Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest 4071 immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation de l'immeuble saisi : l'appartement sis à Chott Meriem Akouda Sousse d'une superficie de

38 m², ainsi que les parts indivises des parties communes qui s'y rattachent objet du titre foncier n°143385 Sousse dénommée «les maisons de la plage 466». Constitué d'un salon et d'une pièce à coucher ainsi qu'une salle de bain et une kitchenette.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de cent dix milles deux cent dinars (110.200.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu lundi le 5/4/2021 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite des lieux : Les jours Ouvrables de 9 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 2 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2021S00302VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

"AMEN-BANK" société anonyme, siège social à l'Avenue Mohamed V 1002 Tunis. R.C n°B176041996. RN.E n°00221 M. En sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Jamel Ben Rejeb Essouki. Titulaire de la CIN n°0415407 demeurant Cité des logements populaires Rue Thapsus Bekalta.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane. Avocat à la cour de cassation. Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse. MF : 373 343 S/A/P/000

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété, objet du Titre Foncier n°30625 Monastir située à Bekalta d'une superficie de 389 m , consistant en une grande villa de style Américain.

- Le rez-de-chaussée comporte une chambre, salle de bain, cuisine, garage.

- Le premier étage comporte deux chambres, salon, salle de bain, véranda, escalier, studio comprenant deux chambres, salle de bain, cuisine et terrasse.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Monastir le 14/4/2021 à 9h.

Mise à prix :

Deux cent cinquante sept mille trois cent dix dinars (257.310.000 D) après abattement de 40 % de la mise à prix initiale avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2021S00306VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule R N E n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

1- Monsieur Néjib Ben Mohamed Hédi Ben Hassine, Titulaire de la CIN n°08269880.

2- Madame Dorsaf Bent Mouldi Chorfati, Titulaire de la CIN n°07834852.

Demeurant à l'Avenue du Combattant suprême immeuble 04 appartement n°10 Monastir.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du Titre Foncier n°88876 Monastir dénommé El Faydh, située à Moatmar Route Sidi Nasr, consistant en un lot destiné à la construction du lotissement DAR BEN SALEM d'une superficie de 217 m², parcelle n°16 ouvrant plein sud sur la voie publique projetée.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Monastir le 14/4/2021 à 9h.

Mise à prix :

Dix neuf milles cinq cents trente dinars (19.530,000 D) après abattement de 40 %, avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2021S00307VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : 1/ Fawzi Ben Rchid Chabchoub, RC : A08239042012, identifiant unique R1274489, CIN 01035796 demeurant à la route de Mahdia km6 avenue Habib Maazoun n°22 Sekiet Eddayer Sfax.

2/ Houda Bent Abdellatif Malouli épouse Chabchoub, CIN 05337185 demeurante à l'avenue Habib Maazoun n°22 Sakiet Eddayer Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Un terrain sis à l'avenue Habib Maazoun Wed Ezzyedi km6 Sfax d'une contenance de 385 m² sur lequel est édifiée une maison exploitée comme un atelier de texture d'une superficie de 180m² contenant une porte d'entrée commune puis des escaliers appartenant à Fkhi et Mohamed Fourati, une autre porte sous les escaliers d'où l'entrée de l'atelier.

La première partie au coin nord est d'une superficie de 23.06 m² qui continue vers l'ouest d'une superficie de 27.09 m² à distraire 1.33 m² contenant une fenêtre de 6.28 m² ensuite une cuisine d'une superficie

de 20.34 m² ensuite un couloir d'une superficie de 7.42 m², une chambre d'une superficie de 21.31 m², une toilette, une chambre d'une superficie de 4.3 m², 2 halls qui mènent à une salle de travail d'une superficie de 21.10m², une toilette du coté sud, une chambre du coté ouest d'une superficie de 11.76 m².

L'immeuble délimité du coté sud par Ssedyada Hchicha épouse Mallek, du coté est par la route Zyedi d'où son entrée et par Ali Fkhi, du coté ouest par Hela Mallek et du coté nord par Taoufik Chabchoub.

Mise à prix:(72.180.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 12/4/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00286VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : 1/ Hbib Ben Hsin Ben Jileni Krouma, RC : A08221732013, CIN 01175900 demeurant à café Essalem avenue Farhat Hachet Sfax, cité Errawdha n°22 zone 31 Sfax, route Mahdia km6 Sakiet Eddayer Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de mahdia km 6 rue les Jasmins Sakiet Eddayer Sfax délimité du coté sud par rue les jasmins d'où son entrée, du coté est par Masmoudi, du coté nord et ouest par les héritiers du feu Kasamtini d'une contenance de 550 m² sur lequel est édifiée une villa de 2 étages :

Le rez-de-chaussée d'une superficie totale de 180m² contenant une véranda, un séjour, une salle de réception, un hall contenant des escaliers menant au 1er étage, un couloir, une toilette, une cuisine avec une porte menant à une véranda.

Le 1er étage d'une superficie totale de 154 m² contenant un couloir, un débarras avec une salle de bain, une chambre avec balcon et 2 chambres qui contiennent chacune une porte qui mène à une terrasse.

Au coté est existe un garage, un débarra d'une superficie totale de 58 m² et au coté nord ouest une 2ème garage d'une superficie de 32m².

Tout l'immeuble est équipé en électricité et en eau potable.

Mise à prix : (204.000.000) après la réduction du prix 40%

La date et lieu de la vente : le 12/4/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00287VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Abdellatif Zayeni, CIN 01017869 gérant d'une société demeurant à la route de Gabès km3 Sfax, avenue Farhat Hached immeuble mels bige ville Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 364.586/7175 dans l'immeuble dénommé «charlotte I» objet du TF n°51079 Sfax d'une contenance de 7175 m² sis 3 km de Sfax au bord de la route nationale n°1 menant de Borj Bourguiba à Tunis.

Les parts indivises saisies soient 364.583 de 1875 revenant aux héritiers du feu d'Abdelhamid Zayeni ;

234.377 parts revenant à sa veuve Majida Ammous et ses fils Abdelletif, Moncef, Jalel et Mondher chacun à 364.583 parts et 182.291 parts revenant à Fatma Ezzahra.

Les parts indivises constituent sur terrain et en réalité une parcelle d'une contenance de 1875 m² clôturée de tous les cotés sis à deuxième position de la route publique avec une entrée de 5 mètres de largeur et d'une contenance de 178 m² d'où son entrée. Il est délimité du coté sud par la route de Gabès et par jaraya, du coté est pat Sallemi, du coté nord par Tlili, du coté ouest par Rkik et jaraya.

L'immeuble contenant deux villas jumelées modernes

La première villa est composée de 2 étages R+1, un rez-de-chaussée, un étage d'une superficie couverte de 489m².

La deuxième est composée de 2 étages R+1, un rez-de-chaussée et un étage d'une superficie couverte de 350 m².

Les toits en dalle et en staff, le sol en carrelage, les escaliers en marbres, les portes et les fenêtres en bois, les cuisines moderne, les salles de bain bien équipées.

L'immeuble est équipé en eau potable et en chauffage central.

Mise à prix : (116.666.559) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 21/4/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00288VEPA1

Vente aux enchères publiques

Deuxième avis après réduction de prix

Poursuivant : Etablissements masmoudi ; représenté par son gérant Abdellatif Masmoudi CIN : 01162754 ; demeurant à la route Mahdia km7 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Oualha, Rue de l'Armée Immeuble Edhar deuxième étage appartement n°6 Sfax.

Parties saisies : Nejah Gariani ; demeurant impasse hammela rue abou Kacim Chabi Sakiet Zit Sfax. CIN 05245710.

Immeubles saisies : la totalité de l'immeuble un boutique de superficie 60 m² sol en ciment sa porte rideau; sis à l'impasse Hammela rue Abou Kacim Chabi Sakiet Zit Sfax; délimité au nord Bousarsar à l'ouest Trabelsi au sud et à l'est voie publique.

Mise à prix : Vingt trois mille cinq cent vingt dinars (23520.000 D) et frais.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le lundi douze avril deux milles vingt et un (12/4/2021) à partir de 9 heures dans le cadre d'affaire 5478 à la salle des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax Rue Abou Kacim Chabbi Sfax.

Visite de l'immeuble : L'immeuble objet de la vente peut être visité tous les jours pendant les heures de travail administratif, pour participer aux enchères il faut avoir un avocat et consigner le tiers de la mise à prix.

2021X00295VEPA1

Vente aux enchères publiques

Premier avis

Poursuivant : Etablissement masmoudi représenté par son gérant Abdellatif Masmoudi CIN : 01162754 ; demeurant à la route Mahdia km7 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Oualha, Rue de l'Armée Immeuble Edhar deuxième étage Sfax.

Parties saisies : Issa Hmrouni demeurant à la route Mehdia km 17 Bderna Sfax CIN : 05315998.

Immeubles saisies : la totalité du moitié à l'indivis de l'immeuble sis à la route Mahdia km 17 bderna Sfax délimitée au sud Ben Kilani au nord hamdi à l'ouest Hamzaoui et à l'est rue sa superficie 107 m² composé de 3 pièces, salon ; cuisine ; véranda.

Mise à prix : vingt trois mille huit cent trente cinq dinars (23835.000 D).

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le lundi douze avril deux milles vingt et un (12/4/2021) à partir de 9 heures à la salle des ventes immobilières aupèés du tribunal de 1ère instance de Sfax Rue Abou Kacim Chabbi Sfax.

Visite de l'immeuble : L'immeuble objet de la vente peut être visité tous les jours pendant les heures de travail administratif, pour participer aux enchères il faut avoir un avocat et consigner le tiers de la mise à prix.

2021X00296VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

A la demande :

Mr Abdelwheb Ghizeoui, CIN n°03713741, son domicile à la route Saltania km 6.5 Sfax

Partie saisie :

Madame Asewer Chakroun demeurant à la route el Ain km 6 Markaz Moalla, Sfax

Avocate poursuivante :

Maître Sirine Tmimi Yaich, avocate à la cour d'appel demeurant à 56 rue Dag Hammarskjold immeuble Fourati ,1er étage, Sfax, matricule fiscal : 1685024/ W

Immeuble saisi :

L'immeuble concerne le 1/7 à l'indivis, non immatriculée sis à la route Ain km 2,5 Sfax.

L'entrée se fait par le chemin du temple, qui ne mesure pas plus de 200 mètres de long.

la propriété est représentée sous la forme d'un terrain clôturé de tous les cotes avec un mur de briques l'entrée de l'est, d'une superficie de 584 mètres carrés sur lequel un bâtiment est érigé sous la forme de deux étages, géométrique classique détaillé comme suit : le rez-de-chaussée est un endroit spécial limité du nord qui contient un salon, 3 chambres, une cuisine, une salle de bain, une toilette et une véranda, la superficie totale construite est d'environ 126 mètres carrés et l'étage supérieur dispose d'une entrée privée limité du nord, non cotée, indépendante contient un salon, 3 chambres, une cuisine, une salle de bain, une toilette et une véranda ; la superficie totale construite est environ 135 mètres carrées.

Délimité du coté nord Ali Guidara, l'est l'entrée, du sud Khadija Guidara, et l'ouest immobilier appartenant à des tiers, En inspectant ce bâtiment, il a été constaté que sa forme géométrique classique est pavée de sols en carrelage et que les plafonds sont importants, les portes et les fenêtres son de la plaque régulière et équipées d'eau, d'électricité et de tous les équipements et il est généralement dans état modéré en termes de soins et d'entretien.

Mise à prix :

Soixante deux millions et six cent cinquante dinars (62.650.000) le tout frais en sus.

Date et lieu de la vente :

Mercredi le 14 avril 2021 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Sfax 2 rue n°4 Ahmed Aloulou, Sfax à partir de 9h du matin.

Observations :

Pour amples renseignements on peut s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 rue n°4 Ahmed Aloulou Sfax où se trouve le cahier des charges déposé ou au Cabinet de Maître Sirine Tmimi Yaich, avocate à la cour d'appel Sfax.

2021X00297VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après Réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 14099991G/A/P

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank «TSB» Ex. Stusid Bank Société Anonyme représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 32, rue Hédi Karray Tunis M.F : 013026 E/P/M/000.

Partie saisie : Madame Maroua Bent Najib Ben Mohamed Ammar, titulaire de la CIN numéro 06908851, demeurant rue Ibn Jazzar, Jammel, Monastir en sa qualité de caution hypothécaire de la société Hamza Transport de Marchandises.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : Immeuble objet du T.F 45584 Ben Arous dénommé «Zahr 6» d'une superficie de 57 m² sis Mourouj 5 ainsi que 17.82/493 parts indivises du TF 45578 Ben Arous, consistant en un appartement à usage d'habitation situé au deuxième étage de la résidence Ezzouhour réparti en un salon ouvert sur une cuisine à l'américaine, un séchoir, une salle de bain, deux chambres à coucher.

L'état de l'appartement est moyen, alimenté en eau et en électricité, étant précisé que l'appartement objet de la vente est loué à Monsieur Baha Eddine Sahbani moyennant un loyer mensuel de 400 dinars.

Mise à prix : (41.040,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Jeudi (15 Avril 2021) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Ben Arous à partir de 9h du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2021400567VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : North Africa International Bank; NAIB, S.A. R.C : B1101511997, sise à Tunis avenue Kheireddine Pacha lotissement Ennasim Montplaisir 1002 Tunis.

La partie saisie : Ali Ben Hedi Arfa CIN°1245151 demeurant à la route de Sokra km4 cité Essaada Sfax.

2/ Samar Bent Ali Ben Hedi Arfa CIN°08858100 demeurante à la route de Sokra rue de la Zambie n°2 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé "Omar" objet du TF n°84883 Sfax sis à la route de l'aéroport km4 Sfax oued Chaabouni d'où son entrée sis dans une zone d'habitation équipée par tous les équipements publiques caractérisée par une dynamique commerciale. (R+2) selon le plan d'aménagement de la municipalité de la cité Elhabib. L'immeuble consistant en un terrain nu non clôturé situé au bord de la route reliant la route de l'aéroport et la route de Menzel Chaker.

Mise à prix : (382.200.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 21/4/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021400576VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : NAIB, S.A. R.C : B1101511997, sise à Tunis avenue Kheireddine Pacha lotissement Ennasim Monplaisir 1002 Tunis.

La partie saisie : Sohayla Bent Monji Ben Mahmoud Triki CIN 05333538 demeurante à cité Elhabib rue 2144 n°16 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Tunis km 7 avenue Mokthar Ziyedi Sfax consistant en un terrain nu semi carré clôturé de 3 cotés sauf du coté sud contenant une porte enfer forgé d'où son entrée 2 palmiers, au coté sud un espace couvert en ternit d'une superficie couverte de 419 m² délimité du coté sud par Amel Triki, du coté est par Mohamed Triki, du coté nord par une voie publique dérivée de l'avenue Mokthar Ziyedi d'où son entrée et du coté ouest par une rue de 9 mètres de largeur.

Mise à prix : (80.292.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 19/4/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021400577VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie saisissante : la banque internationale arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Ghazouani Mohamed avocat dont le cabinet est au 08 rue de Kuweit, Lafayette, Tunis. M.F : PA1127125/T.

Partie saisie : 1- Sonia Ben Hadj Hassine titulaire de CIN 00296674 demeurant à Tunis, rue Ali Zlitni, résidence Hannibal app n°20, El Menzah9 A, en sa qualité de débitrice et copropriétaire.

2-Kais Kilani titulaire de CIN 05811403 demeurant à Tunis, rue Ali Zlitni, résidence Hannibal app n°20, El Menzah9 A, en sa qualité de caution réelle hypothécaire solidaire et copropriétaire.

Avocat poursuivant : Maître Ghazouani Mohamed Avocat à la cour d'appel, sis 08 rue du Kuweit Lafayette, Tunis M.F : PA1127125/T

Immeuble objet de poursuite : L'immeuble fait l'objet du titre foncier 97146 Tunis, appelé "Yossra" est d'une superficie de 613m², sise rue 7219 impasse 01, Menzah9 A, Tunis, dans un quartier résidentiel haut gamme avec toutes les commodités et qui se compose d'un villa d'une superficie totale de 645m² presque, qui se compose à son tour d'un demi rez-de-chaussée d'une hauteur moyenne (2m) avec un rez-de--chaussée et un étage supérieur, quant au rez-de-chaussée il se compose d'une réception et une salle a manger, 3 chambres, une salle de bain avec douche, une cuisine dont le sol est dallé de marbre local, pour la cuisine son sol et ses murs sont en céramiques. Quant au 1er étage il se compose de 3 pièces dont une chambre avec douche et un petit bureau et 2 vérandas. Quant au demi sous sol il se compose d'un grand Hall, 2 dépôts, un garage pour voiture, un atelier et une piscine délaissée de 24m².

Mise à prix : un million et deux cents soixante trois mille dinars outre les frais les dépenses de poursuites qui seront fixé par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le mardi 13/4/2021 à 9h du matin et suivant au tribunal de première instance du Tunis1.

Condition de visite : Peut s'effectuer tout les jours pendant les heures de travail.

2021400580VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé consistant en un

Appartement sis au 1er étage de l'immeuble sis à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba

et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", Hammam-Lif, -Ben Arous

Objet du titre foncier n°47376 Ben Arous

(2ème audience après rabat de la mise à prix de 40%)

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat à la cour de cassation

24 rue Cyrus le grand - Tunis

Tel : 71.340.429

Fax : 71.340.684

GSM : 98.351.552

1) Le créancier saisissant :

La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement "CIAR" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU N° : 0751191B, ayant son siège social au n°03 rue Hollande, - Tunis, en sa qualité de cessionnaire en lieu et place de son cédant, La Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich, dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus le grand, - Tunis.

2) Le débiteur saisi :

Mme. Yosra Bent Abdelhamid Yaich épouse Gharbi (C.I.N n°05292449), demeurant à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", 1er étage, appartement n°04 et 05, Hammam-Lif, - Ben Arous-, Ou bien : à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", 1er étage, appartement n°05 et 06, Hammam-Lif, -Ben Arous-. Ou bien : au n°30 avenue de France, Ezzahra, - Ben Arous.

3) L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat à la cour de cassation, (MF N° : 0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus le grand, - Tunis.

4) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

Selon les données du registre foncier :

- L'appartement situé au 1er étage de l'immeuble sis à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", Hammam-Lif - Ben Arous, d'une superficie de 00 a 61 ça (61m²), fractionné en 61 parts, dénommé "BEN TANFOUS 13", faisant l'objet du titre foncier n°47376 Ben Arous.

- Les quotes-parts indivises afférentes à l'appartement susvisé dans les parties communes soit 42/1076 parts dans le titre foncier n°34879 Ben Arous, dénommé "JUSTIN GUIEN II".

Selon le rapport d'expertise en date du 26/8/2019 établi par Mr. Othman El Mehri l'expert judiciaire en matière des affaires foncières en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date du 15/02/2019 sous le n°30857 :

L'appartement susvisé est à usage de bureau et il se trouve au 1er étage de l'immeuble sis à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", appartement n°05, Hammam-Lif, - Ben Arous. Il se compose d'un grand hall, de 03 bureaux et d'une salle d'eau, d'une superficie de 61m², faisant l'objet du titre foncier n°47376 Ben Arous.

Les plafonds sont faits par des dalles et du béton armé. Le sol est couvert par le céramique de qualité moyenne, les murs et les cloisons sont faits par des briques, les portes par le bois, les fenêtres par l'aluminium, les murs de la salle d'eau sont couverts par la faïence, et elle est dotée par tous les équipements sanitaires.

L'état de l'appartement est bien.

Les matériaux utilisés sont de qualité moyenne.

L'appartement est équipé par la climatisation chaude et froide.

L'appartement est doté de tous les équipements tels que l'eau potable, l'électricité, ligne téléphonique, l'évacuation des eaux usagées et la route goudronnée.

Observation : L'appartement saisi et mis en vente est actuellement loué à une tierce personne. (Voir le cahier des charges pour plus de détail).

5) Mise à prix :

Elle est fixée à soixante cinq mille huit cent quatre vingt huit dinars (65.880,000 dinars), et ce après rabat de la mise à prix de 40%, en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés, Ben Arous, le jeudi, quinze avril deux mille vingt et un (15/4/2021), à partir de 9 heures (affaire n°41382).

7) Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalables.

8) Observation :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés, - Ben Arous-, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au n°24 rue Cyrus le grand, - Tunis. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du c.p.c.c. Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2021400585VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Arbia Asma

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté Bureau B 1-1 1002 le Belvédère Tunis

Tel-Fax : 71 780 721

MF : 000/A/P/767103Q

Créancier poursuivant : B.F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le N° B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hadi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

Débiteur : monsieur Nourddine Ben Ali Ben Salem Mechi, demeurant à la première école Meknassi, gouvernorat de Sidi Bouzid, en qualité de caution solidaire et hypothécaire de l'Emprunteur

Société «HM» S.R.L, RC : B1863112008 dont le siège social est à la Route de Sfax Km 6, Meknassi, Gouvernorat de Sidi Bouzid

L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma, Avocate à la cour de cassation

L'immeuble mis en vente : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°12346 Sidi Bouzid sise à Meknassy Gouvernorat Sidi Bouzid

Prix de la vente 447.780,000 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 13/4/2021 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2021400586VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Abdelmajid Ahmed Turki

Avocat à la cour de cassation

16 Bis Rue Ahmed Rami Tunis

MF : 0078966X/A/P/000

Poursuivant :

Société Maghrébine de l'asphalte demeurant à Tunis domicile élu en l'étude de Maître Abdelmajid Ahmed Turki, Avocat près la cour de cassation,16 Bis Rue Ahmed Rami Tunis.

Partie saisie :

Mr Riadh Aouadi, demeurant 11 Rue 6799 Omrane Supérieur Tunis.

Avocat chargé de la vente :

Maître Abdelmajid Ahmed Turki, Avocat près la cour de cassation, 16 Bis Rue Ahmed Rami Cité Jardins Tunis

Désignation du bien saisi :

Ce bien est situé à côté de la ligne de chemin de fer entre Tunis et Borj Cedria à une distance de 70 m de l'Avenue de la République et précisément à Sania Hediji Radés Ben Arous.

Il s'agit d'un terrain de 409 mètres carrés sur lequel est édifiée une villa d'habitation composée d'un rez-de-chaussée d'une superficie de 160 m² composée d'un salon et deux chambres avec salle de bain et cuisine.

A coté se trouve un local de 50 m2 loué par LIVE TRAVEL

Au 1er étage indépendant il y a 3 chambres, salle de bain, cuisine d'une superficie de 160 m².

Mise à prix :

644.700,000 Dinars selon expertise judiciaire du bien objet du Titre Foncier n°26432 Ben Arous qui a été faite le 19/9/2019 par Me Othmane Mehri suivant ordonnance sur requête de Mr Le président du tribunal de première instance de Ben Arous.

Tribunal et date de la vente :

Chambre des criées près le tribunal de première instance de Ben Arous le 8/4/2021 à 9H du matin.

Visite de l'immeuble chaque jour.

Remarques :

- Les étrangers ne peuvent prendre part aux enchères sans l'obtention d'une autorisation préalable de Monsieur le Gouverneur de la région.

- Ne peuvent enchérir que ceux ayant :

*Consigné le tiers de la mise à prix.

*Ou présenté un chèque certifie ou une caution bancaire du tiers de cette mise à prix.

2021400587VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

Ministère de la justice

Tribunal de 1ère instance de Tunis

Répartition de deniers

Affaire n°2031/2020

Par décision du juge chargé de la répartition des deniers, en date du 5 mars 2021 il a été décidé l'ouverture de la procédure de répartition du montant provenant de la vente des biens saisis de la société Tunisie hôtel sise au n°7 avenue Habib Bourguiba inscrite au registre de commerce sous le numéro B018482007 suite à la requête déposée par Maître Mongi Drine au nom de la société tunisienne chaffoteaux et Maury inscrite au registre de commerce sous le numéro B0119502006 après consignation à la caisse des dépôts et consignations, en vertu du reçu n°M001943, en date du 24 mai 2019.

Tout créancier qui envisage de participer à la répartition du prix doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT tous les documents justifiants sa créance par l'intermédiaire de l'office d'un avocat auprès du greffe du tribunal à défaut de forclusion.

Cet avis est rédigé en application des articles 466 et 468 du CPCC.

2021T00262VEPA2

Ouverture des procédures de redressement judiciaire

Sté Groupe Lazreg de Commerce GLC - SARL

Avenue l'Environnement Ksar Hellal 5070 Monastir

Identifiant unique : 777335 L/A/M/000

L**e** président du tribunal de 1ère instance de Monastir a décidé le 24/02/2021 l'ouverture des procédures de règlement judiciaire de la société Groupe Lazreg de Commerce "GLC".

Monsieur Noufel Bouzgarrou, Administrateur Judiciaire a été nommé pour élaborer un plan de redressement.

Ainsi les créanciers de l'entreprise sont tenus de déclarer leurs créances certaines et définitives justifiées par des pièces légales auprès de l'administrateur judiciaire à son adresse 11 avenue Tahar Sfar 4000 Sousse dans un délai ne dépassant pas 30 jours de la parution de cette annonce au JORT.

2021S00292VEPA2

Ouverture des procédures de règlement judiciaire

Société de Tissage La Gazelle - SARL

Rue Hédi Chaker Ksar Helal Monastir

MF : 0645414 C

CNSS n° : 149099-10

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance de Monastir le 01/3/2021, il a été décidé :

1- Ouverture des procédures de règlement judiciaire et une période de contrôle de six mois.

2- Fixation de la datte de cessation de paiement 11 mois avant dépôt de la demande le 26/02/2021.

3- Nomination de Mme Wisem Nasr juge commissaire

4- Nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen, Administrateur judiciaire pour élaborer un plan de redressement

5- Blocage de la société qui demande le règlement pour transférer ses actifs ou l'hypothéquer

6- Suspendre les procédures d'exécution visant à récupérer les biens meubles et extraire les dettes avant la date d'ouverture du règlement à l'égard du débiteur ou du garant réel ou personnel, suspendre les délais d'extinction jusqu'à ce que le jugement y soit rendu, et arrêter la validité de tout prêt excédents, y compris les loyers financiers et les pénalités de retard

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire à l'adresse Rue Ibn Arafa Jemmel 5020 Immeuble Essalem dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce.

2021S00309VEPA2

Avis aux créanciers

Par ordonnance rendue par Monsieur le juge commissaire chargé du règlement des ordres et des distribution de deniers près du tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire de distribution n°2034 suite à la requête en distribution introduite par Maître Mohamed Rekik, au nom de Tunisian Saoudi Bank. Et suite à la consignation à la caisse des dépôts et de consignation à la trésorerie générale de Tunisie d'un montant de 431.000,000 dinars selon reçu n°H036421; produit du jugement n°6845 de surenchère de un sixième de saisie Immobilière à l'encontre de la débitrice la société Big Star. Il a été ordonné l'ouverture de la procédure de distribution des deniers provenant du jugement n°6845 de surenchère de saisie immobilière susvisée.

En conséquence tout créancier voulant participer à la procédure de distribution des sommes consignées doit sous peine de forclusion présenter les titres de créances et ce par l'intermédiaire d'un avocat au greffe du tribunal de première instance de Tunis 1 dans un délai de 30 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne. Il est rappelé que l'article 468 du CPCC dispose : "Dans le délai de trente jours de la parution au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant, cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu et ce conformément aux dispositions des articles 466 et 468 du code de procédure civile et commerciale.

2021400575VEPA2

Ordonnance sur requête

Nomination d'un liquidateur

De La Succession du Défunt Abdallah Ben Mohamed

En vertu de l'ordonnance sur requête n°48012 émanant du tribunal de première instance de Bizerte le

8/11/2019 il a été décidé la nomination de Mme Khalfi Sihem sise au 19 rue de Libye Lafayette 4ème étage Tunis 1002, en qualité de liquidateur sur toute la succession du défunt Abdallah Ben Mohamed pour l'inventorier, l'administrer et la partager et la nomination de Mer Atif Kahhari juge commissaire.

2021400584VEPA2

Appel d'offres pour la vente d'un Immeuble à Nabeul

M Lotfi Khelifi en sa qualité de syndic de faillite de la société africaine d'électricité «SAFE» dont l'étude est au 23 avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis tel 71.842.870, se propose de vendre par voie d'appel d'offres suivant cahier des charges l'immeuble situé à l'avenue Habib Bourguiba route de Tunis en face station service Shell Nabeul qui consiste en un lot de terrain dans l'indivision d'une superficie de 804,89 m² sur 7244 m² composant la parcelle n°454 du TF n°594742 Nabeul sur lequel est édifié un bâtiment à usage administratif et commercial composé d'un sous-sol et d'un RDC d'une superficie couverte de 320 m².

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter ledit local après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 100 dinars non remboursable.

Le dernier délai pour l'envoi des offres est fixé au 13 décembre 2019.

2021400590VEPA2

Clôture de faillite

Société «Hamada frères import et export»

Le syndic de faillite Aifa Badreddine, nommé en vertu d'une décision de changement pour le syndic de faillite datée du 9/7/2018 émis par son excellence le président du tribunal de première instance de Grombalia, informe le publique, que les travaux de la faillite ont été clôturé sous la tutelle de son excellence le juge administrateur à la faillite charger du dossier au tribunal de première instance de Grombalia Madame Safa Jalsi en exécution de sa décision annoncé le 18/02/2021.

2021400602VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Manar de Stockage et de conditionnement SA

«SOMASCO SA»

Société anonyme

Au capital de 925 000 Dinars

Siège social : Route Sbeitla Kasserine

MF : 0894149QAM000

Les actionnaires de la société Manar de Stockage et de Conditionnement SA «SOMASCO SA» sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 12/4/2021 à 10h au siège social de la société situé à la route Sbiba Km 5 Sbeitla 1250-Kasserine à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Statuer sur la continuité de l'exploitation de la société SOMASCO SA conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2. Pouvoirs pour accomplissement des formalités juridiques requises par la loi.

2021T00275SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARAB TUNISIAN INVEST «ATI - SICAF»

Siège social : 9, Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

SA au capital de 5.775.000 DT

RNE : 0492806R

CNSS : N°223295-1

Les actionnaires de l'Arab Tunisian Invest SICAF sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 8 avril 2021 à 14 h à l'hôtel LAICO, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

2. Lecture des Rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ;

4. Approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion courant l'exercice 2020 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020 ;

8. Pouvoirs pour formalités.

2021T00282SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Société MTL FEEDER

Société anonyme

Au capital de 5.200. 000 dinars

Siège social : Zone Portuaire Radés 2040 - Tunis

Immatriculée au RC sous le numéro B 02178852010

Matricule fiscal : 1171983G/A/M/000

Les actionnaires de la société MTL FEEDER seront convoqués en assemblée générale annuelle, au siège social le 9 avril 2021 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de la tenue de l'assemblée,

2) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour les exercices 2018 et 2019,

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

4) Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour les exercices 2018 et 2019,

5) Approbation des états financiers de la société pour les exercices 2018 et 2019,

6) Approbation des conventions réglementées régies par l'article 200 (nouveau) et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales,

7) Affectation des résultats des exercices 2018 et 2019,

8) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le président directeur général,

9) Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général,

10) Questions diverses,

11) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social de la

Société le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018 et le 31/12/2019, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

2021R00661SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE CHOCOLATERIE ET DE CONFISERIE

S.A. au capital de : 47.300.000 dinars

Siège social : Route de Khelidia, Km 13 - 1135 Naassen

Identifiant unique : 0011825 W

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Chocolaterie et de Confiserie SA sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social à la Route de Khelidia, Km 13 - 1135 Naassen, le 12 avril 2021 à 9 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020,
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020 et approbation s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2020,
- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice 2020,
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2021R00665SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MEDIFLOR S.A

Société anonyme

Au capital de 22.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Saint Gobain - Lot n°9 - Mégrine

Identifiant unique : 1183939 R/N/M/00

Messieurs les actionnaires de la Société MEDIFLOR SA, sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 13 avril 2021 à 11 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Continuité de l'activité de la société dans le cadre de l'article 388 du code des sociétés commerciales;
2. Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2021R00677SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MEDIFLOR S.A

Société anonyme

Au capital de 22.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Saint Gobain - Lot n°9 - Mégrine

Identifiant unique : 1183939 R/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société MEDIFLOR SA, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 13 avril 2021 à 10 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
3. Examen et approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
7. Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2021R00678SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

(Exercice 2020)

El Amel de Microfinance

Société anonyme

Au capital de 7.500.000 de dinars

Siège social : l'angle Avenue de France/Rue de Belgique - Ben Arous

R.C. : B02234012018

MF : N°1592121G/A/M/000

N° d'affiliation à la CNSS : 624161-63

Messieurs les actionnaires de la Société El Amel de Microfinance SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le jeudi 15 avril 2021 à 10H au siège de la société sis à Ben Arous à l'angle Avenue de France / Rue de Belgique et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020 et approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la société de l'exercice clos le 31/12/2020;

2/ Lecture du rapport spécial de l'exercice clos au 31/12/2020 et approbation des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

3/ Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2020 ;

4/ Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

5/ Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités juridiques.

Conformément aux dispositions de l'article 33 des statuts de la société, les actionnaires peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner à la Direction Générale de la société dûment signé, 3 jours au moins avant la réunion.

Les documents destinés à cette assemblée, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant la période légale.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2021R00682SANB3

Convocation

SOCIETE LES THERMES MARINS DE HAMMAMET

S.A au capital de 8 250 000 dinars

Siège social : Hôtel Hammamet Garden - 8050 Hammamet B.P 291

Identifiant unique : 0023021 E

Messieurs les actionnaires de la société LES THERMES MARINS DE HAMMAMET sont invités à assister, le samedi 24 avril 2021, au siège social, à l'effet de délibérer en :

Assemblée générale ordinaire à dix heures (10 h) du matin, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

Assemblée générale extraordinaire, à l'issue de la première à douze heures (12 h), sur l'ordre du jour suivant :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2021R00684SANB3

Convocation pour assister à une assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société D'ANIMATION ET D'HOTELLRIE DE MAHDIA

SAHM

S.A au capital de 2.175.000 DT

12, Rue Saint Augustin 1082 Tunis

M.F : 345 762 JAM000

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire de la Société d'Animation et d'Hôtellerie de Mahdia« SAHM » qui sera réunie le 15 avril 2021 à 11h du matin au siège social 12 Rue Saint Augustin 1082 Tunis Belvédère et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2020, 2021, 2022.

2) Questions diverses.

2021R00688SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Arab Tunisian Lease «ATL»

Société anonyme

Au capital social de 32.500.000 DT

Identifiant unique au registre National des Entreprises : 492439 N

Siège social : Ennour Building - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajen

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société ARAB TUNISIAN LEASE «ATL» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 8/4/2021 à 9h 30mn et suivant à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, consolides de l'exercice clos le 31/12/2020 et sur les opérations visées par les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

3. Examen et Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice Clos le 31 décembre 2020.

4. Approbation des conventions visées par les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

6. Réaffectation, en résultats reportés, de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles

7. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

8. Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs au titre de l'exercice 2020

9. Nomination des membres du Conseil d'Administration;

10. Nomination d'une conseillère auprès du conseil d'administration

11. Désignation des commissaires aux comptes ;

12. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

13. Pouvoirs pour les formalités.

Pouvoirs pour les formalités Les documents destinés à l'assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au siège de la l'ATL, dans les délais légaux.

2021R00689SANB3

BH EQUITY (Ex société de l'investissement Moderne)

Capital social : 18.000.000DT

Siège social : 67 avenue Alain Savary, cité Jardins II, Bloc B 3ème étage, Belvédère 1002 Tunis

Identifiant unique : 587760S

Le conseil d'administration de BH EQUITY (EX Société de L'investissement Moderne) a l'honneur de convoquer tous les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 6/4/2021 à 11h au siège social sis au 67 avenue Alain Savary, cité Jardins II, Bloc B 3ème étage, 1002 Tunis Belvédère afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2020.

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2020.

4- Approbations des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2020.

8- Nomination d'un commissaire aux comptes.

9- Pouvoir pour accomplissement des formalités de publicité légale.

Les documents relatifs à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège social pendant toute la période légale.

2021R00690SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société KELIBIA BEACH

SA au capital de 6.000.000 DT

Siège social : 14 rue Samarkand La Marsa Tunis

MF/I.U : 0601469E/A/M/000

CNSS : 209477-54

Messieurs les actionnaires de la société Kelibia Beach SA, sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire au 35 Via Senato (Studio Buscemi & Associati), Milan, ITALIE, le 9 avril 2021 à 12 h (heure de Milan), à

l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des délais, modes et date de la convocation à l'assemblée générale ordinaire;

- Lecture des rapports de gestion pour les exercices 2019 et 2020 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2019 et 2020 ;

- Approbation des rapports de gestion et des états financiers relatifs aux exercices 2019 et 2020 ;

- Affectation des résultats des exercices 2019 et 2020 ;

- Approbation des conventions et opérations réglementées rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales effectuées au cours des exercices 2019 et 2020 ;

- Détermination des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration pour les exercices 2019 et 2020 ;

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour leurs gestions des exercices 2019 et 2020 ;

- Renouvellement / Nomination / démission des administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices (2021, 2022 et 2023);

- Questions diverses.

Les documents afférents à cette assemblée générale sont à la disposition des actionnaires durant la période prévue par la loi, et ce dans notre hôtel sis à la Zone touristique Kélibia.

2021R00692SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société KELIBIA BEACH

SA au capital de 6.000.000 DT

Siège social : 14 rue Samarkand La Marsa Tunis

MF/IU : 0601469E/AIM/000

CNSS : 209477-54

Messieurs les actionnaires de la société Kelibia Beach SA, sont convoqués pour se réunir en assemblée générale extraordinaire au 35 Via Senato (Studio Buscemi & Associati), Milan, ITALIE, le 9 avril 2021 à 11 h (heure de Milan), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des délais, modes et date de la convocation à l'assemblée générale extraordinaire ;

- Approbation de la cession d'actions à un nouvel actionnaire ;

- Mise à jour des modes de convocation et de déroulement des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales pour se conformer aux conditions sanitaires eu égard à la situation pandémique ;

- Mise à jour des statuts.

Les documents afférents à cette assemblée générale sont à la disposition des actionnaires durant la période prévue par la loi, et ce dans notre hôtel sis à la Zone touristique Kélibia.

2021R00693SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE INFORMATIQUE ET TELEMATIQUE

S.A. au capital de 200.000 Dinars divisé en 2.000 actions de 100 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord -1082 Tunis

Identifiant unique : 0428199E

MF : 0428199EAM000

Affiliation à la CNSS : N°0020694443

Messieurs les actionnaires de la Société Informatique et Télématique sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, pour le jeudi 8 avril 2021 à 9 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

2) Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers de cet exercice,

3) Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs,

6) Affectation des résultats,

7) Renouvellement de mandat d'un Administrateur,

8) Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes,

9) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2020, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, est à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2021R00706SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - DISTRIBUTION

"S.F.B.T. - DISTRIBUTION"

S.A. au capital de 250.000 Dinars divisé en 10.000 actions de 25 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

R.C. : B0135382010

MF : 1137456R PM 000

C.N.S.S. : 0032030612

Messieurs les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie Distribution "S.F.B.T. - DISTRIBUTION" sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 TUNIS, pour le mardi 6 avril 2021 à 13 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;

6/ Affectation des résultats;

7/ Renouvellement de mandat d'un Administrateur;

8/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2020, du

rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, est à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2021R00707SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION ET DE MANUTENTION

"S.T.D.M"

Société anonyme

Au capital de 11.000.000 de Dinars divisé en 110.000 actions de 100 Dinars

GROUPE S.F.B. T.

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 1191615V

MF : 1191615VAM000

Affiliation à la CNSS : N°0032065166

Messieurs les actionnaires de la Société de Transport, de Distribution et de Manutention « S. T.D.M» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le mardi 6 avril 2021 à 12 H, au siège social de la société au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;

6/ Affectation des résultats;

7/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2020, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, est à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2021R00708SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Développement et d'Investissement du Cap-Bon

SA au capital de 3900.000 Dinars

Siège social : Immeuble la Jarre 8000 Nabeul

Messieurs les actionnaires de la société de Développement et d'Investissement du Cap-Bon sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 8 avril 2021 à 10 heures au siège de la SODICAB à Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Continuité de l'exploitation de la société.

2021R00711SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE

"S.P.D.I.T. - SICAF"

Société anonyme

Au capital souscrit et libéré de 28.000.000 Dinars

Régie par la loi n°88/92 du 2 Août 1988

GROUPE «S.F.B.T.»

Siège social : 5, Boulevard El Béji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique 0030241H

CNSS : 208798-54

Messieurs les actionnaires de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique «SPDIT-SICAF» sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour le jeudi 8 avril 2021 à 11 heures au siège social de la société, Boulevard El Béji Caïd Essebsi, n°5, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2020.

2) Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice.

3) Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5) Affectation des résultats.

6) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs.

7) Renouvellement de mandat d'Administrateurs.

8) Ratification d'un membre du Comité Permanent d'Audit.

9) Pouvoirs à donner.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social de la société, Boulevard El Béji Caid Essebsi, n°5, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis.

2021R00723SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BH ASSURANCE

Société anonyme

Au capital de 13 300 000 Dinars

Siège social : lot AFH BC5 Centre Urbain Nord - Tunis - 1003

Identifiant unique : 0538937C

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société «BH Assurance» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 8 avril 2021, à 11 h au siège de la société sis au Centre Urbain Nord - Tunis. Par ailleurs, et au vu des circonstances actuelles, la réunion sera tenue à distance à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020 ;

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2020 ;

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2020 ;

4- Approbation des opérations visées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;

5- Quitus aux administrateurs;

6- Réaffectation de réserves;

7- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

8- Fixation des jetons de présence des administrateurs, des membres du comité permanent d'audit, des

membres du comité de rémunération et de recrutement et des membres du comité de risques.

9- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité.

Les modalités de participation à l'assemblée générale ordinaire, en vidéo conférence, sont consultables sur notre site web sur l'adresse suivante : www.bh-assurance.com.

2021R00733SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

SOCIETE «COMMERCIALE DE FOURNITURE ET D'ALIMENTATION EN GROS. SA"

«COFAGROS»

Société anonyme

Au capital de 1 400 000 Dinars

Siège social : Hôtel Abou Sofiane Port El Kantaoui - Hammam Sousse

M.F : 907600J/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société COFAGROS. SA sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au siège social, le vendredi 02 avril 2021 à dix heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Décision de continuation de l'activité.

2021S00298SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

SOCIETE MODERNE D'ALIMENTATION

EN GROS. SA "SMAGROS"

Société anonyme

Au capital de 900 000 Dinars

Siège social : Hôtel Abou Sofiane Port El Kantaoui - Hammam Sousse

MF : 1156141F/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société SMAGROS. SA sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au siège social, le samedi 3 avril 2021 à dix heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Décision de continuation de l'activité.

2021S00299SANB3

Convocation

LES LABORATOIRES SYNBIOZ

S.A au capital de 4 835.000 dinars

Siège social : ZI Menzel Chaker Sfax

M.F : 1480558NAM

Messieurs les actionnaires de la société LES LABORATOIRES SYNBIOZ S.A, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 31/3/2021 à 10 heures à la salle des réunions de l'hôtel Borj Dhiafa Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de la convocation et de tenue de l'assemblée générale ordinaire;

2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020 ;

3. Lecture et approbation des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers clos le 31 décembre 2020;

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2020;

5. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants du code des Sociétés commerciales ;

6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2020 ;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2020

8. Quitus à donner aux administrateurs;

9. Pouvoirs pour accomplir les formalités de publicité légale.

2021X00290SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Polyclinique Sfax Médina

Conformément à la décision de reporter la date de l'assemblée générale prévue pour le 17/01/2021 en raison de la décision des autorités concernées d'empêcher les rassemblements dus à la pandémie Corona, les actionnaires de la société POLYCLINIQUE SFAX MEDINA sont invités à assister de nouveau à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 11 avril 2021 à 10 heures du matin à l'hôtel Sfax Centre Concorde et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité et les Résultats de l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité et les états financiers de l'exercice 2019.

4- Approbation des conventions règlementées par l'article 200 du code des Sociétés commerciales.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6- Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

7- Quitus au président directeur général pour l'exercice 2019.

8- Quitus au directeur général adjoint pour l'exercice 2019.

9- Désignation du commissaire aux comptes pour les années 2020-2021-2022.

10- Approbation des états financiers consolidés pour l'année 2019.

11- Divers.

Observation : Afin d'assurer la sécurité de tous les participants, toute personne qui assistera à l'assemblée générale doit se conformer à toutes les dispositions préventives et hygiéniques telles qu'approuvées par les dispositions légales en vigueur et les protocoles de préservation de la santé en vigueur, et toute personne qui n'applique pas ces dispositions ne sera pas autorisée à assister aux travaux de l'assemblée générale.

2021X00299SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «UNIVERS INVEST SICAR »

Filiale de la Banque Tunsio - Koweitienne - Groupe BPCEI

Société Anonyme

Au capital de 5.000.000 de dinars

Siège social : 10 Bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Identifiant Unique : 771607QMA 000

CNSS : 25083049

Messieurs les actionnaires de la société «UNIVERS INVEST SICAR» sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 7 avril 2021 à 9 heures au siège social de la société sis à immeuble BTK - Groupe BPCEI - 10 Bis, Avenue Mohamed V, 1001 Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des modalités de la tenue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire ;

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2020;

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020;

4- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020;

5- Approbation des conventions règlementées mentionnées dans l'article 200 et suivants et l'article 475

du code des sociétés commerciales;

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020;

7- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/ 2020 ;

8- Pouvoirs pour formalités.

2021400581SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

S.A. au capital social de 21.000.000 DT

Siège social : 6 Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis Belvédère

R.C : Tunis - B 157371996

Matricule C.N.S.S : 50.783

Matricule fiscal : 6094 A.A.M.000

Le Conseil d'Administration de la Société Industries Chimiques du Fluor, tenu le 25 Février 2021, a décidé d'inviter les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire pour le jeudi 8 avril 2021, à 10 heures 30 mn, à l'Hôtel SHERATON (ex HILTON) Tunis.

Cette Assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020 à l'A.G.O.

2. Lecture du rapport des commissaires aux comptes pour l'exercice 2020.

3. L'approbation des états financiers de l'exercice 2020.

4. Affectation du résultat 2020.

5. Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2020.

6. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration ainsi que des membres du comité permanent d'audit

7. Nomination de deux commissaires aux comptes pour les exercices (2021-2022-2023).

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir à déposer où à envoyer au siège social, 06, Rue Amine El Abbassi - 1002 Tunis Belvédère, au moins 5 jours avant la date fixée de la tenue de l'assemblée.

Le modèle des pouvoirs peut être retiré auprès de la Direction Audit & INF de la société.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société (Direction I.A.B) durant le délai légal.

2021400582SANB3

Convocation

L'IMMOBILIERE ECHARIFA

Société anonyme

Au capital de 8 700 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant unique : 382808G

N° CNSS : 182175-9

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 8 avril 2021 à 10 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouvel administrateur.

- Questions diverses.

2021400583SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Maison des Agriculteurs

Société anonyme

Au capital de 140.000 DT

Siège social : 6, Avenue Habib Thameur - Tunis

R.C : B15121998

RNE : N°5857 R

M.F : 5857 R/A/M/000

Les actionnaires de la Société Maison des Agriculteurs "SMA" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 8 avril 2021 à 14 Heures au siège social de la société sis au 06, avenue Habib Thameur, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport d'Activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 et présentation des Etats Financiers dudit exercice.

2. Lecture du Rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3. Lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées, qui y sont mentionnées.

4. Approbation du Bilan et des Etats Financiers de l'exercice 2020.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020.

7. Nomination des administrateurs.

8. Nomination du commissaire aux comptes.

9. Formalité juridiques.

2021400592SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOICETE TUNISIE INFORMATIQUE SERVICES

TUNISIE INFORMATIQUE SERVICES

SA au capital de 250.000 Dinars

6, Place Mohamed Kurd Ali 1005 El Omrane - Tunis

MF : 341498M/A/M

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Informatique Services sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 8 avril 2021 à 9 heures au siège de la Société Tunisie Informatique services sise au 6, place Mohamed Kurd Ali 1005 El Omrane pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2020.

3) Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

4) Approbation des conventions réglementées de l'exercice 2020.

5) Affectations des résultats de l'exercice 2020

6) Quitus s'il y a lieu aux administrateurs pour la gestion 2020.

7) Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.

2021400597SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOTEFI

S.A. au capital de 16 000 000 Dinars

Siège social : Impasse de l'Union du Maghreb Arabe n°5 2036 La Soukra

Identifiant unique au R.N.E 0000345 Z

M.F : 0000345 Z A M 000

Affiliation CNSS : 15.017-79

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 16 avril 2021 à 09 heures, au siège social sis à la Soukra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2020 ;

- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2020 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés;

- Approbation des rapports de gestion des états financiers et des états financiers consolidés;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats;

- Fixation des jetons de présence;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration;

- Délégation de pouvoirs.

2021400603SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOTEFI

S.A. au capital de 16 000 000 Dinars

Siège social : Impasse de l'Union du Maghreb Arabe n°5 2036 La Soukra

Identifiant unique au R.N.E 0000345 Z

M.F : 0000345 Z A M 000

Affiliation CNSS : 15.017-79

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 16 avril 2021 à 10 heures, au siège social sis à la Soukra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration ;

- Lecture du projet du nouveau texte des statuts et approbation des mises à jour;

- Approbation et adoption des statuts mis à jour;

- Pouvoirs pour formalités.

2021400604SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COTIF SICAR

Société anonyme

Au capital de 24.855.320 Dinars

RNE : 0578592T

M.F : 0578592TAM

COTIF SICAR

Société anonyme

Au capital de 24 855 320 DT

Siège social : 12, Av Habib Thameur - 1069 Tunis

MF : Code TVA : 578592T

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la COTIF SICAR sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 01 Avril 2021 à 10h à l'immeuble CARTE, lot BC4, centre urbain nord 1082 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020 et approbation;

2. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2020 ;

4. Ratification des conventions réglementées ;

5. Quitus aux administrateurs;

6. Affectation des résultats.

2021400609SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de mardi 6 avril 2021

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS

Société anonyme

Au capital de 10041 570 DT divisé en 1004157 actions de nominal 10 DT

MF : 433789FAM

Messieurs les actionnaires de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 6 avril 2021 à 14H30, au siège de la société sise aux Berges du Lac et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ;

2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020 et sur les opérations visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales;

3. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Affectation des résultats;

6. Questions diverses;

1. Implémentation du projet OPTIQ

2. Présentation de la stratégie quinquennale de la BVMT 2021-2025

3. Avancement des projets de développement initiés par la BVMT;

4. les faits saillants du premier Trimestre de l'année 2021

Tous les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société, sis 34 Avenue de la Bourse, les Jardins du Lac 1053 les Berges du Lac 2 Tunis.

2021400621SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«TSK TUNISIA»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 366 000 Dinars

Siège social : 16 Rue de l'énergie solaire Zone industrielle Charguia I

M.F : 1085608/B/A/M/000

RCS : B249382009

N° CNSS : 253712-57

Les associés de la société TSK TUNISIA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 31 mars 2021 à 10 heures au siège social de la société, 16 Rue de l'énergie solaire Zone Industrielle Charguia 1 CP2035, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020

- Quitus aux gérants.

- Affectation des résultats.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2021-2020-2023

- Pouvoirs en vue des formalités.

2021R00680SRLB3

Autres sociétés

Deuxième Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2020

Société Mutuelle de Base de service Agricoles des Eleveurs Mahdia

Al Baraka

MF : 1139671F/N/M/000

Le conseil d'administration de la société mutuelle de base de service agricole El Baraka donne avis à ces adhérents que l'assemblée générale ordinaire de l'année 2020 a été décidé de la tenir dans sa deuxième convocation à cause de manque de fréquentation le jeudi 8 avril 2021 à 10 h à UTICA de Mahdia à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

1- Lecture du rapport morale et financier de l'année 2020

2- Lecture du rapport du résultat négatif de l'année 2020

3- Lecture du rapport de commissaire au compte de l'année 2020

4- Discussion des rapports moraux et financiers de l'année 2020 et les proposer pour l'approbation

5- Donner quitus aux membres de conseil de l'année 2020.

6- Renouvellement des membres du conseil d'administration et rémunération des membres indépendants

7- Election totale des membres du conseil.

2021S00310SODB3

Deuxième Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2020

Société Mutuelle de Base de service Agricoles des Eleveurs Mahdia Al Baraka

MF : 1139671F/N/M/000

Le conseil d'administration de la société mutuelle de base de service agricole El Baraka donne avis à ces adhérents que l'assemblée générale ordinaire a été décidé de la tenir dans sa deuxième convocation à cause de manque de fréquentation le jeudi 8 avril 2021 à 9 h à UTICA de Mahdia à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Mettre à jour les chapitres 26 et 38 du statut de la société coopérative.

2021S00311SODB3

Convocation à l'AGO

DE LA SOCIETE MUTUELLE DE SERVICE AGRICOLE "NEJMA"

M.F : 1519053Z

Le Président du conseil invite les adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 16 avril 2021 à 10 Heures du matin pour débattre de l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité de l'année 2020.

- Examen et approbation des états financiers de l'année 2020.

- Quitus au conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2020.

Les adhérents peuvent prendre connaissance des PV du conseil d'administration et des états financiers au siège social à partir du 5 avril 2021.

2021X00298SODB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Mr Zouhaier Belhadj titulaire de CIN n°00038990 du 26/5/2020 déclare la perte du titre foncier constatif n°01/2625 du titre foncier n°88031 Tunis sis à la rue Gherablia Tunis Médina suite à l'attestation de perte délivrée par le poste de police nationale de la Kasba sous le n° 74 daté du 9/02/2021.

2021T00270DIVD2

Avis

En vertu de la demande de mise à jour n°66658 présentée au greffe du tribunal immobilier de Tunis par Maître Dorra Heni pour le compte d'Imen Heni et quiconque avec elle, le tribunal a rendu un jugement préparatoire statuant par la publication de l'acte de procuration du 19/3/1986 enregistré en date du 5/2/1987, Quittance 105 sous n°5, case 430 dans deux journaux quotidiens en langue arabe et française et au journal officiel de la République Tunisienne.

Attendu qu'il est possible à compter de la date de cette notification jusqu'à la fin du délai de deux moins de s'opposer à cette demande et d'intervenir concernant son objet prés le tribunal immobilier de Tunis.

2021T00271DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Ahmed Bin Sheikh Omar Bin Saleh Al-Juwaini, titulaire d'une carte d'identité nationale numéro 02187445, annonce qu'il a perdu le titre de propriété numéro12- 23126, objet du dessin immobilier 17986, à Béja, nommé Al Zarqua, à Al-Hareyah, délégation medjez el Bab gouvernorat de Béja, selon un certificat de perte délivré par le chef du Centre de la Garde nationale à Medjez el bab sous le numéro 22 le 3/01/2021.

2021R00675DIVD2

Avis

Ikram Chaari déclare qu'elle a perdu son titre de propriété d'un terrain de 22.80 m² situé à Sfax route Mahdia K6 provenant par acte d'achat du 15/11/2000 enregistré le 12/12/2000 n°94361 par les deux notaires Lotfi et Mahmoud Mziou.

Elle veut extraire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition la donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai 70 j. Tél : 24 234 308.

2021X00291DIVD2

Avis

Héritiers Mhiri Taieb annoncent qu'ils possède un terrain de surface approximative de 14400 m² en route de Kadhalet Km 14 Sfax effectuer par l'acte de partage qui était fait le 28/7/1968 ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2021X00292DIVD2

Avis

Ben Soltana Hafedh annonce qu'il possède un terrain de 6 hectare à Sfax Route Jel Km12 effectuer par l'acte d'achat de la Société de Commerce International qui était fait le 11/5/1989 il a perdu le titre de propriété et il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2021X00293DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2021R00573SRLB2 publiée au Journal Officiel des Publications n°20 du 9/3/2021.

A lire : dont une copie a été déposée au Registre national des entreprises n°202118154 le 01/3/2021

Au lieu de : dont une copie a été déposée au Registre national des entreprises n°2020119903 le 15/12/2020.

2021R00667RECZ9

SICAV BNA

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE
LOI 83-2001 du 24-07-2001
JORT N°117 du 07/12/1993 - MF :0447387N NM000

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

		Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
ACTIF	**Portefeuille-titres :**	3.1	**1 719 907**	**1 846 574**
	- Actions et droits rattachés		1 621 113	1 846 574
	- Titres OPCVM		98 794	-
	Placements monétaires et disponibilités :		**442 649**	**449 318**
	- Placements à terme	3.2	441 760	448 230
	- Disponibilités		889	1 088
	Débiteurs divers (jetons de présence)		-	131
	TOTAL ACTIF		**2 162 556**	**2 296 023**
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.3	7 798	8 819
	Autres créditeurs divers	3.4	24 055	18 244
	Total passif		**31 853**	**27 063**
ACTIF NET	Capital		**2 120 423**	**2 235 211**
	Capital en nominal :	3.5	***2 320 800***	***2 355 800***
	- Capital début de l'exercice		2 355 800	2 671 300
	- Émission en nominal		-	3 000
	- Rachat en nominal		-35 000	-318 500
	Sommes non distribuables	3.6	***-200 377***	***-120 589***
	Sommes distribuables :		**10 280**	**33 749**
	- Sommes distribuables de l'exercice	3.7	10 266	33 731
	- Report à nouveau		14	18
	Actif net		**2 130 703**	**2 268 960**
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**2 162 556**	**2 296 023**

(Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF)

SICAV BNA

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
LOI 83-2001 du 24-07-2001
JORT N°117 du 07/12/1993 MF :0447387N NM000

ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars)	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Revenus du portefeuille-titres :	4.1	**65 714**	**90 749**
- Dividendes des actions		60 595	84 150
- Revenus des titres OPCVM		5 119	6 599
Revenus des placements monétaires	4.2	30 244	36 243
Total des revenus des placements		**95 958**	**126 992**
Charges de gestion des placements	4.3	-30 700	-36 747
Revenus nets des placements		**65 258**	**90 245**
Autres charges d'exploitation	4.4	-55 127	-51 952
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**10 131**	**38 293**
Régularisation du résultat d'exploitation		135	-4 562
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**10 266**	**33 731**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-135	4 562
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-315	-182 568
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-78 568	40 761
Frais de négociation de titres		-4 858	-588
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLES		**-83 741**	**-142 395**
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		**-73 610**	**-104 102**

(Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF)

SICAV BNA

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE
LOI 83-2001 du 24-07-2001
JORT N°117 du 07/12/1993 MF :0447387N NM000

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

		Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	10 131	38 293
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-315	-182 568
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	-78 568	40 761
	Frais de négociation de titres	-4 858	-588
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-33 735	-37 932
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	*Souscriptions :*		
	- Capital	-	3 000
	- Régularisation des sommes non distribuables	-	-100
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice en cours	-	56
	Rachats :		
	- Capital	-35 000	-318 500
	- Régularisation des sommes non distribuables	3 953	14 857
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice en cours	135	-4 618
	VARIATION DE L'ACTIF NET	**-138 257**	**-447 339**
ACTIF NET	En début de l'exercice	2 268 960	2 716 299
	En fin de l'exercice	2 130 703	2 268 960
NOMBRE D'ACTIONS	En début de l'exercice	23 558	26 713
	En fin de l'exercice	23 208	23 558
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de l'exercice	96,313	101,684
	En fin de l'exercice	91,808	96,313
	TAUX DE RENDEMENT	**-3,19%**	**-3,89%**

(Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF)

SICAV BNA

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE
LOI 83-2001 du 24-07-2001
JORT N°117 du 07/12/1993 MF :0447387N NM000

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		1 492 764	1 621 103	128 339	76,083	-
- ATL	49 975	138 881	81 209	-57 672	3,811	0,275
- BNA	7 000	79 309	60 739	-18 570	2,851	0,002
- CITYCARS	500	3 635	4 085	450	0,192	0,003
- EURO-CYCLE	8 200	194 971	210 658	15 687	9,887	0,099
- ONETECHHOLDING	9 679	84 546	116 216	31 670	5,454	0,019
- SAH	15 000	138 680	184 185	45 505	8,644	0,023
- SFBT	11 250	75 394	213 863	138 469	10,037	0,005
- SIAME	20 000	78 960	80 380	1 420	3,772	0,140
- SOTIPAPIER	28 000	134 680	128 604	-6 076	6,036	0,092
- SOTRAPIL	15 000	204 576	178 845	-25 731	8,394	0,072
- SOTUMAG	50 000	155 000	156 850	1 850	7,361	0,379
- SOTUVER	5 550	39 253	38 772	-481	1,820	0,001
- SOTUVER NG J 01/01/2021	567	3 707	3 714	7	0,174	0,001
- STAR	311	46 650	38 149	-8 501	1,790	0,001
- TPR	20 000	72 262	83 240	10 978	3,907	0,040
- UNIMED	4 281	42 260	41 594	-666	1,952	0,013
Titres OPCVM :		101 003	98 794	-2 209	4,637	0,033
- Placement obligataire SICAV	930	101 003	98 794	-2 209	4,637	0,033
Droits :		3	10	7	-	-
- ABDA381/27	4	1	8	7	-	-
- TRDA1/15	3	2	2	-	-	-
Total en Dinars		1 593 770	1 719 907	126 137	80,720	-

(Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF)

2021R00648BCFA5

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)

Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
MF : 0578515 E/ AM000

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
ACTIF	**Portefeuille-titres :**	**4**	**182 212 600**	**201 650 020**
	- Obligations		107 614 626	126 385 657
	- BTA		65 949 312	69 203 555
	- Titres OPCVM		8 648 662	6 060 808
	Placements monétaires et disponibilités :	**5**	**113 398 885**	**17 007 927**
	- Placement monétaires		52 451 174	-
	- Placements à terme		60 849 895	16 776 230
	- Disponibilités		97 816	231 697
	Créances d'exploitation :	**7**	**22 735**	**2 950**
	- Intérêts à recevoir		3 107	2 950
	- Autres creances d'exploitation		19 628	-
	TOTAL ACTIF		**295 634 220**	**218 660 897**
PASSIF	Opérateurs créditeurs	**8**	571 590	379 012
	Autres créditeurs divers	**9**	3 578 952	3 441 160
	Total Passif		**4 150 542**	**3 820 172**
ACTIF NET	**Capital**	**10**	**277 005 852**	**203 710 143**
	Sommes distribuables :		**14 477 826**	**11 130 582**
	- Sommes distribuables de l'exercice	**11**	14 475 880	11 128 087
	- Report à nouveau		1 946	2 495
	Actif Net		**291 483 678**	**214 840 725**
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**295 634 220**	**218 660 897**

Les États Financiers dans leurs intégralités sont publiés au bulletin officiel du CMF

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV(POS)
Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
MF : 0578515 E/ AM000

ÉTAT DE RÉSULTAT **(Montants exprimés en dinars)**	**Notes**	**Exercice clos le 31 décembre 2020**	**Exercice clos le 31 décembre 2019**
Revenus du portefeuille-titres :	**12**	**10 358 939**	**12 244 847**
- Revenus des obligations		6 721 196	8 563 895
- Revenus des BTA		3 403 883	3 486 514
- Revenus de titres OPCVM		233 860	194 438
Revenus des placements monétaires	**13**	1 924 368	200 260
Revenus des placements à terme	**14**	3 057 728	2 553 646
Total des revenus des placements		**15 341 035**	**14 998 753**
Charges de gestion des placements	**15**	(1 903 601)	(1 623 990)
Revenus nets des placements		**13 437 434**	**13 374 763**
Autres charges d'exploitation	**16**	(391 043)	(373 727)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**13 046 391**	**13 001 036**
Régularisation du résultat d'exploitation		1 429 489	(1 872 949)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**14 475 880**	**11 128 087**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 429 489)	1 872 949
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		404 351	443 608
Plus (ou moins) values realisées sur cessions de titres		205 683	(6 277)
Frais de négociation de titres		(71)	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		**13 656 354**	**13 438 367**

Les États Financiers dans leurs intégralités sont publiés au bulletin officiel du CMF

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)
Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
MF : 0578515E/ AM000

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

		Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	13 046 391	13 001 036
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	404 351	443 608
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	205 683	(6 277)
	Frais de négociation de titres	(71)	-
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	(9 981 141)	(10 111 447)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	***Souscriptions :***		
	• Capital au nominal	332 207 200	327 217 300
	- Régularisation des sommes non distribuables	2 762 505	2 007 709
	- Régularisation des sommes distribuables	14 138 795	11 886 702
	Rachats :		
	• Capital au nominal	(260 072 500)	(382 574 500)
	- Régularisation des sommes non distribuables	(2 211 459)	(2 370 166)
	- Régularisation des sommes distribuables	(13 856 801)	(17 465 708)
	VARIATION DE L'ACTIF NET	**76 642 953**	**(57 971 743)**
ACTIF NET	En début de l'exercice	214 840 725	272 812 468
	En fin de l'exercice	291 483 678	214 840 725
NOMBRE D'ACTIONS	En début de l'exercice	2 021 918	2 575 490
	En fin de l'exercice	2 743 265	2 021 918
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de l'exercice	106,255	105,926
	En fin de l'exercice	106,254	106,255
	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉ	**5,18%**	**5,38%**

Les États Financiers dans leurs intégralités sont publiés au bulletin officiel du CMF

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)
Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
MF : 0578515E/ AM000

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES

4.1. Composition du portefeuille-titres

Cette rubrique totalise 182 212 600 DT au 31 décembre 2020, contre 201 650 020 DT au 31 décembre 2019, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2020	% actif net	% actif
I- Obligations de sociétés :		**102 762 356**	**(15 770)**	**3 225 993**	-	**105 972 578**	**36,36%**	**35,85%**
AB 2008/15A	10 000	199 960	-	6 408	-	206 368	0,07%	0,07%
AB 2008/20A	30 000	1 200 000	-	41 424	-	1 241 424	0,43%	0,42%
AB 2009/15A	60 000	1 597 800	-	25 584	-	1 623 384	0,56%	0,55%
AB 2010	30 000	999 077	-	21 144	-	1 020 221	0,35%	0,35%
AB SUB 9.2% CAT B 2020-03	70 000	7 000 000	-	25 407	-	7 025 407	2,41%	2,38%
AIL2015-1 7ANS CATB 7.85%	20 000	800 000	-	20 368	-	820 368	0,28%	0,28%
AMENBANK 2012 TV	123 185	2 463 700	-	47 500	-	2 511 200	0,86%	0,85%
AMENBANK SUB 7.4% 2017-1	40 000	1 600 000	-	63 840	-	1 663 840	0,57%	0,56%
AMENBANK2011-1	50 000	500 000	-	6 480	-	506 480	0.17%	0.17%
AMENBANK2012	20 000	400 000	-	5 808	-	405 808	0,14%	0,14%
AMENBANK2014-1 7ANS	20 000	800 000	-	40 256	-	840 256	0,29%	0.28%
AMENBANK2016-1 5ANS	40 000	800 000	-	5 312	-	805 312	0,28%	0,27%
AMENBANK2016-1 7ANS	10 000	600 000	-	4 040	-	604 040	0,21%	0,20%
ATB 2007/1	50 000	2 400 000	-	104 640	-	2 504 640	0,86%	0,85%
ATL 2014-3	40 000	1 600 000	-	89 216	-	1 689 216	0,58%	0,57%
ATL 2015-1	37 500	1 500 000	-	44 400	-	1 544 400	0,53%	0,52%
ATL 2015–2	20 000	1 200 000	-	63 216	-	1 263 216	0,43%	0,43%
ATL 2016-1	10 000	600 000	-	19 160	-	619 160	0,21%	0,21%
ATL 2017- 2 7A 7.95% CAT C	30 000	3 000 000	-	159 432	-	3 159 432	1,08%	1,07%
ATL 2017 SUB 7A 7.9%	20 000	1 600 000	-	21 328	-	1 621 328	0,56%	0,55%

A'IL 2017-1 7A 7.8%	50 000	4 000 000	-	199 680	-	4 199 680	1.44%	1,42%
A'IL 2018-1 5A 8.3%	30 000	1 800 000	-	55 008	-	1 855 008	0.64%	0,63%
ATL 2020-1 5A 10.3%	40 000	4 000 000	-	69 536	-	4 069 536	1,40%	1,38%
ATT LEAS2020-1 SUB CA 10,25%	25 000	2 500 000	-	19 660	-	2 519 660	0,86%	0,85%
ATTIJ BANK SUB 7 4% 2017	30 000	1 200 000	-	41 856	-	1 241 856	0,43%	0,42%
ATTIJ BANK SUB 7.5% 2015	10 000	400 000	-	4 144	-	404 144	0,14%	0,14%
BH 2009	25 895	794 977	-	145	-	795 122	0,27%	0.27%
BH SUB 7 ANS 2015 7.5%	60 000	2 400 000	-	85 632	-	2 485 632	0,85%	0,84%
BNA SUB 2009	50 000	1 331 500	-	42 400	-	1 373 900	0.47%	0,46%
BNA SUB 2017-1	50 000	2 000 000	-	71 360	-	2 071 360	0,71%	0,70%
BNA SUB 2018 CAT A TMM+2%	20 000	1 240 000	(5 847)	34 080	-	1 268 232	0,44%	0,43%
BNA SUB 2018-1 CAT B 8 5%	100 000	10 000 000	-	268 240	-	10 268 240	3,52%	3,47%
BTE 2010 CAT B 20 ANS	10 000	500 000	-	6 792	-	506 792	0,17%	0,17%
BTE 2011 CAT B 20 ANS	25 000	1 500 000	-	67 000	-	1 567 000	0,54%	0,53%
BTE 2016 7.4% 5 ANS	10 000	400 000	-	22 128	-	422 128	0,14%	0,14%
BTE 2019-1 11.5% C B 7 ANS	15 000	1 600 503	(6 930)	134 605	-	1 728 179	0,59%	0.58%
BTK 2009	10 703	356 435	-	18 837	-	375 272	0,13%	0,13%
BTK2014-1 7.45%	20 000	400 000	-	1 104	-	401 104	0.14%	0,14%
CIL 2016/1	10 000	200 000	-	7 560	-	207 560	0,07%	0,07%
CIL 2017-1 7.6%	10 000	400 000	-	12 528	-	412 528	0,14%	0,14%
HL 2014-1 7.8%	30 000	600 000	-	6 456	-	606 456	0,21%	0,21%
IIL 2015-1 CAT B 7 ANS	15 000	600 000	-	3 852	-	603 852	0,21%	0,20%
IIL 2015-2 CAT B 7 ANS	20 400	1 224 000	-	58 752	-	1 282 752	0,44%	0,43%
HL 2016-2 CAT B 7 ANS	15 000	900 000	-	5 268	-	905 268	0,31%	0,31%
HL2013-2	22 800	456 000	-	22 563	-	478 563	0,16%	0,16%
HL2016-1	10 000	200 000	-	6 272	-	206 272	0,07%	0,07%
HL2017-1 CAT B 7.85%	20 000	1 600 000	-	89 504	-	1 689 504	0,58%	0,57%
HL2017-2 CAT B 7 85%	20 000	1 600 000	-	48 176	-	1 648 176	0,57%	0,56%
HL2017-3 CA'I B 8 25%	20 000	2 000 000	-	122 976	-	2 122 976	0,73%	0,72%
HL2018-1	10 000	600 000	-	23 792	-	623 792	0,21%	0,21%
IIL2020-2 CA'I B 5ANS 10.6%	10 000	1 000 000	-	11 384	-	1 011 384	0,35%	0,34%
MODERNLEASING SUB 2018-1	20 000	2 000 000	-	88 960	-	2 088 960	0,72%	0,71%
STB2008-16A/1	12 500	312 500	-	13 450	-	325 950	0,11%	0,11%

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 6
Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
MF : 0578515 E/ AM000

Suite 3 Note N°4

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2020	% actif net	% actif
STB2008-20A/I	40 000	1 600 000	-	70 880	-	1 670 880	0,57%	0,57%
STB2008-25A/I	70 000	3 640 000	-	165 872	-	3 805 872	1,31%	1,29%
STB2010/1 5.3%	75 000	2 497 500	-	82 380	-	2 579 880	0,89%	0,87%
TL 2013-2	4 800	96 000	-	5 280	-	101 280	0,03%	0,03%
TL 2014-1	20 000	400 000	-	15 984	-	415 984	0,14%	0,14%
TL 2014-2	20 000	400 000	-	1 168	-	401 168	0,14%	0,14%
TL 2015-1	30 000	1 200 000	-	47 688	-	1 247 688	0,43%	0,42%
TL 2015-1 SUB CAT B 7ANS	20 000	800 000	-	25 760	-	825 760	0,28%	0,28%
TL 2016 SUB CAT B 7ANS	18 700	1 496 000	-	78 764	-	1 574 764	0,54%	0,53%
TL 2017-1 CAT B 7 8%	10 000	800 000	-	28 448	-	828 448	0,28%	0,28%
TLF 2019-1 11.4% 5 ANS CAT A	6 000	506 404	(2 993)	22 426	-	525 837	0,18%	0,18%
UIB 2009 CAT C	100 000	4 500 000	-	96 960	-	4 596 960	1,58%	1,55%
UIB SUB 2015 7ANS 7.5%	50 000	2 000 000	-	64 760	-	2 064 760	0,71%	0,70%
UIB2011-1	30 000	1 650 000	-	29 160	-	1 679 160	0,58%	0,57%
UNIFACT 2015 7.45% 5 ANS	4 000	80 000	-	4 051	-	84 051	0,03%	0,03%
UNIFACT 2015 TMM+2.5	6 000	120 000	-	7 747	-	127 747	0,04%	0,04%

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330.9258

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.

Suite 4 Note N°4

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2020	% actif net	% actif
II- Titres émis par l'État :		**63 945 968**	**1 646 358**	**1 999 033**	**-**	**67 591 360**	**23,19%**	**22,86%**
• **Obligations**		**1 600 000**	**-**	**42 048**	**-**	**1 642 048**	**0,56%**	**0,56%**
- Emprunt National 2014	80 000	1 600 000	-	42 048	-	1 642 048	0,56%	0,56%
• **BTA (*)**		**62 345 968**	**1 646 358**	**1 956 986**	**-**	**65 949 312**	**22,63%**	**22,31%**
- BTA à 6,90% - 05/2022 sur 15 ans	4 665	5 083 586	(369 298)	167 205	-	4 881 493	1,67%	1,65%
- BTA 5,60% - 08/2022 sur 12 ans	27 000	25 727 500	1 083 901	473 904	-	27 285 305	9,36%	9,23%
- BTA 6.7 - 04/2028 (12 ans)	34 071	31 534 882	931 755	1 315 876	-	33 782 514	11,59%	11,43%
III- Titres des OPCVM :		**8 146 283**	**-**	**-**	**502 379**	**8 648 662**	**2,97%**	**2,93%**
• FCP BNA CAPITALISATION	15 000	2 469 435	-	-	27 825	2 497 260	0,86%	0,84%
• SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	12 449	1 352 136	-	-	336 733	1 688 869	0,58%	0,57%
• SICAV TRÉSOR	30 424	3 051 527	-	-	90 633	3 142 160	1,08%	1,06%
• TUNISO-EMIRATIE SICAV	12 313	1 273 185	-	-	47 188	1 320 373	0,45%	0,45%
Total en DT		**174 854 607**	**1 630 588**	**5 225 026**	**502 379**	**182 212 600**	**62,51%**	**61,63%**

2021R00649BCFA5